

**Zeitschrift:** Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse =  
Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology

**Herausgeber:** Archäologie Schweiz

**Band:** 89 (2006)

**Artikel:** Un habitat littoral du Néolithique final en bordure de la rade de Genève

**Autor:** Pugin, Christiane / Corboud, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-117885>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRISTIANE PUGIN ET PIERRE CORBOUD

# UN HABITAT LITTORAL DU NÉOLITHIQUE FINAL EN BORDURE DE LA RADE DE GENÈVE\*

### Résumé

*En décembre 2003, un site littoral du Néolithique final est découvert fortuitement sur la rive gauche de la rade de Genève. Ce nouvel établissement est situé dans le Parc La Grange, qui a déjà livré un habitat de l'âge du Bronze final, des vestiges de l'époque celtique et une villa gallo-romaine.*

*D'une épaisseur d'environ 45 cm, l'horizon anthropique est conservé sous environ 1,3 m de sables et de graviers lacustres et montre plusieurs niveaux d'inondation. Le mobilier archéologique est bien préservé, sans restes végétaux. Les restes de faune sont très bien représentés.*

### Zusammenfassung

*Im Dezember 2003 wurde auf dem linken Ufer der Genfer Bucht per Zufall eine spätneolithische Seeufersiedlung entdeckt. Letztere liegt im Parc de la Grange, wo zuvor eine Siedlung der Spätbronzezeit, Reste aus der keltischen Periode und eine gallorömische Villa zum Vorschein gekommen waren.*

*Die anthropogene Kulturschicht ist gut 45 cm dick; sie hat sich unter den 1,3 m mächtigen Überschwemmungsniveaus aus Sanden und Seegeröllern erhalten. Das archäologische Fundgut ist in gutem Zustand, allerdings fehlen pflanzliche Reste. Die Faunenreste sind sehr gut erhalten.*

### Riassunto

*Nel dicembre 2003 venne per caso scoperto, sulla riva sinistra della baia di Ginevra, un insediamento del Neolitico finale. Questo si trova nel Parc de la Grange, che ha già restituito un abitato dell'Età del Bronzo finale, dei reperti d'epoca celtica e una villa gallo-romana.*

*Lo strato antropico, spesso ca. 45 cm, si è conservato sotto 1,30 m di sabbia e ghiaia depositate dal lago e mostra numerosi livelli d'inondazione. L'inventario dei reperti è ben conservato. I resti vegetali sono del tutto assenti, mentre abbondano quelli animali.*

### Summary

*In December 2003, a Late Neolithic lakeside settlement was discovered by chance on the left shore of Geneva Bay. It was located in the Parc de la Grange, where a Bronze Age settlement as well as remains dating from the Celtic period and a Gallo-Roman villa had previously come to light.*

*The anthropogenic cultural layer was a good 45 cm thick and was preserved under 1.3 m of flood layers consisting of sand and lake gravel. While the condition of the archaeological finds was good, remains of plant life were not preserved. The faunal remains, however, were very well preserved.*

*Les 12 pilotis datés par dendrochronologie, révèlent une période d'occupation de 2947 à 2792 av. J.-C. Les phases d'abattage placent donc ce site au Lüscherz ancien, connu dans la région des Trois Lacs (lacs de Neuchâtel de Morat et de Bienne). La majeure partie du matériel appartient à l'ensemble du groupe de Lüscherz, néanmoins certains profils céramiques se réfèrent à des formes d'origine méridionale plus anciennes. D'une manière générale, les influences du midi de la France sont perceptibles dans tout le mobilier.*

*Die 12 dendrochronologisch untersuchten Pfähle belegen eine Besiedlung zwischen 2947 und 2792 v. Chr. Wie die Schlagphasen zeigen, gehört die Siedlung zeitlich in die Phase des älteren Lüscherz, wie es in dem Drei-Seen-Gebiet (Neuenburgersee, Murtensee und Bielersee) bekannt ist. Das Material gehört überwiegend zur Lüscherz Gruppe, einige Keramikprofile aber zeigen eine Beziehung zu älteren, vom Süden kommenden Keramikformen. Einflüsse aus Südfrankreich sind im gesamten Fundgut generell erkennbar.*

*Le analisi dendrocronologiche effettuate su dodici pali permettono di datare il periodo d'occupazione tra il 2947 e il 2792 a. C. Stando alle fasi d'abbattimento questo sito apparterebbe perciò al primo Lüscherz, già conosciuto nella regione dei Tre Laghi (Lago di Neuchâtel, di Morat e di Bienne). Anche se certi profili ceramici ricordano forme meridionali più antiche, buona parte del materiale rientra negli inventari del Lüscherz. In generale si può comunque osservare un certo influsso del mezzogiorno francese sull'insieme dei reperti.*

*Twelve piles were analysed dendrochronologically and indicated that the settlement existed between 2947 and 2792 BC. As demonstrated by the felling phases, the settlement dated from the earlier Lüscherz phase as it is known in the Three Lake Region (Lakes Neuchâtel, Morat and Bienne). The finds can be attributed mainly to the Lüscherz Group; however, some of the ceramic profiles point to earlier pottery types from southern regions. The finds in general display influences from the South of France.*

\* Étude réalisée grâce au soutien du Service cantonal d'archéologie du canton de Genève; publié avec l'aide du Service cantonal d'archéologie du canton de Genève.

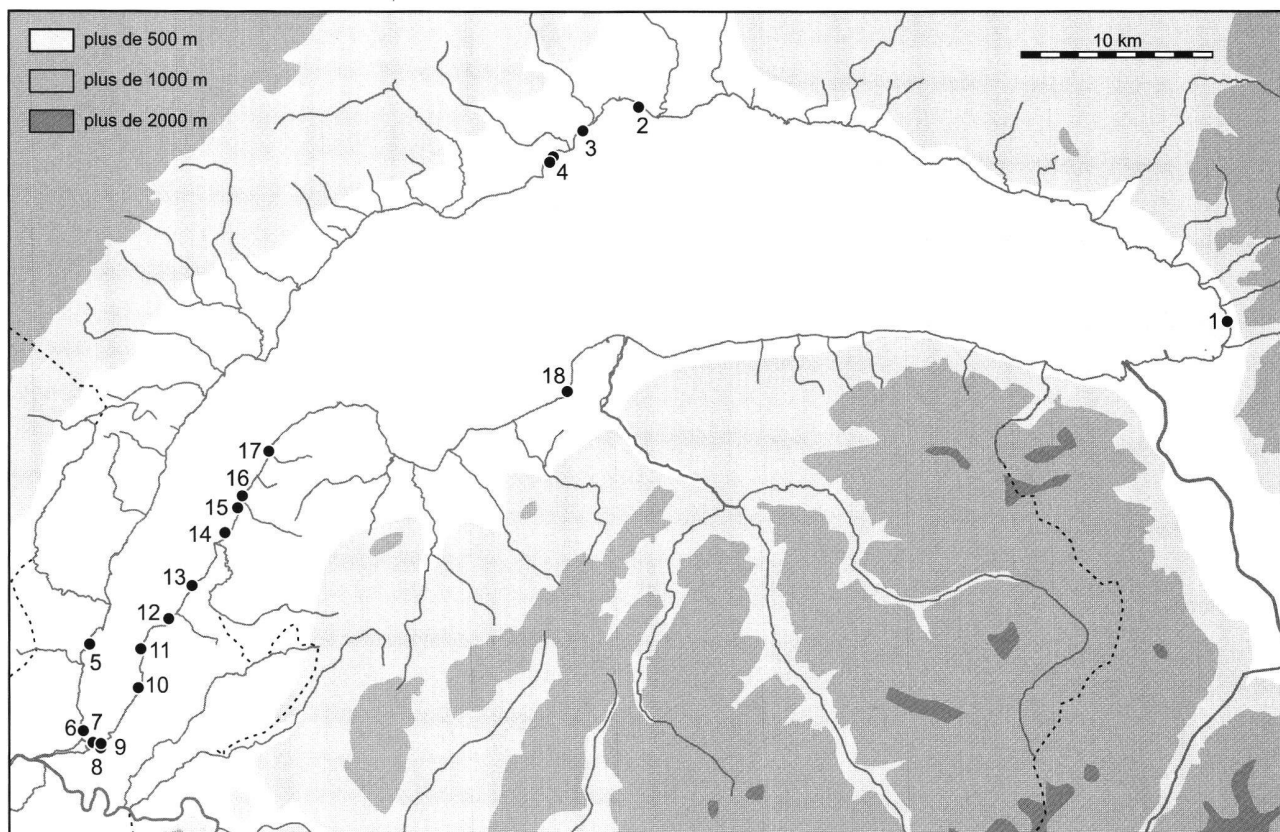


Fig. 1. Sites littoraux du Léman ayant livré du mobilier ou des datations absolues du Néolithique final. Canton de Vaud: 1 Veytaux-Chillon; 2 Préverenges-Préverenges II; 3 Tolochenaz-La Poudrière; 4 Saint-Prex-Fraidaigue I et II. - Canton de Genève: 5 Bellevue-Bellevue; 6 Genève-Pâquis A; 7 Genève-Eaux-Vives; 8 Genève-La Grange; 9 Genève-Parc La Grange; 10 Coligny-La Belotte; 11 Collonge-Bellerive-Bellerive II; 12 Corsier-Corsier-Port; 13 Anières-Bassy II. - Haute-Savoie: 14 Chens-sur-Léman-Sous-le-Moulin; 15 Chens-sur-Léman-Tougues; 16 Chens-sur-Léman-Beauregard I; 17 Messery-Crozette; 18 Thonon-les-Bains-Rives I.

## Introduction

Dans la région lémanique, la période du Néolithique final est encore très mal documentée. Aussi, la découverte fortuite en décembre 2003 d'un habitat littoral fournit-elle l'occasion de réouvrir ce dossier passionnant. Situé dans le Parc La Grange à Genève, cet établissement a livré un riche mobilier archéologique en contexte stratigraphique daté de cette époque.

Contrairement à la région des Trois Lacs et du Valais, les rares sites lémaniques qui ont livré du mobilier et des datations comprises dans la tranche chronologique de 3200 à 2500 av. J.-C. ne permettent pas de définir avec précision l'occupation préhistorique de cette période. De même, ce manque de données rend difficile la discussion sur les relations culturelles avec les régions environnantes. La reprise, dès 1976, des observations sur les sites littoraux immergés du Léman, sur les rives suisses et françaises de ce lac, a surtout produit de nouvelles questions et montré toute la complexité du peuplement de ce domaine géographique.

Après un bilan des connaissances archéologiques actuelles sur le Néolithique final lémanique, nous exposerons les différents aspects de la fouille et présenterons l'abondant matériel découvert au Parc La Grange. Nous décrirons ses

caractéristiques et les confronterons avec les connaissances actuelles des rares sites contemporains de la région des Trois Lacs, de la Haute-Savoie et du Valais. Le but de ces comparaisons est une meilleure approche du contexte et des courants culturels du Néolithique final lémanique dans le large cadre régional de la vallée du Rhône, du Plateau suisse au Jura français.

## Connaissances actuelles sur les sites littoraux du Néolithique final lémanique

Dans le Bassin lémanique, en l'absence de grands chantiers de sauvetage et de fouilles de sites bien conservés, les données sur les habitats du Néolithique final proviennent principalement des sites littoraux immergés, autant sur les rives helvétiques des cantons de Vaud et de Genève que françaises du département de Haute-Savoie (Corboud à paraître).

Les prospections récentes, effectuées entre 1982 et 1994, sur l'ensemble des rives lémaniques fournissent des objets archéologiques en pierre ou des datations absolues, mais

Commune, lieu-dit, canton/département	Dates absolues av. J.-C.	Roche verte	Céramique	Bois de cerf	Pierre taillée
Veytaux, Chillon (VD)	2792/91 ; 2699/98 ; 2665/64				
Préverenges II (VD)		○			×
Morges, Vers-L'Eglise (VD)	dendro. à faire	○	×	×	×
Tolochenaz, La Poudrière (VD)	2882-2875 ; 2866-2858 ; 2826-2824	○			×
Saint-Prex, Fraidaigue (VD)		○			×
Bellevue, Bellevue (GE)		□			×
Genève, Les Pâquis A (GE)		○			×
Genève, Eaux-Vives (GE)		□			×
Genève, La Grange (GE)		□			×
<b>Genève, Parc La Grange (GE)</b>	2947-2791	□		×	×
Cologny, La Belotte (GE)	C14 : 3330-2900	□	×	×	×
Collonge-Bellerive, Bellerive II (GE)		□	×	×	×
Corsier, Port (GE)		□			×
Anières, Bassy II (GE)	2789/88-2734	□			×
Chens, Sous-le-Moulin (HS)					×
Chens, Beauregard I (HS)	3043 ; 3035/34	○	×		
Chens, Tougues (HS)		○			×
Messery, Crozette (HS)	C14 : 2880-2620 ; 2570-2310	○			
Thonon, Rives I (HS)	3094-3049 ; 2754 ; 2732	□			

Fig. 2. Caractéristiques des sites littoraux lémaniques cités dans cet article. ○ = outils en pierre polie, □ polissage facetté.

trop rarement du mobilier bien daté, encore moins des formes céramiques reconnaissables. Pour alimenter ce débat, nous pouvons retenir une vingtaine d'établissements, en suivant les rives du lac (fig. 1.2).

Les sites littoraux attribuables au Néolithique final sont abondants tout autour du Léman, mais les conditions de conservation sont très défavorables pour la préservation des couches anthropiques et, par conséquent, des objets en céramique. En ce qui concerne les datations absolues, les ensembles de dates dendrochronologiques les plus complets ne sont associés qu'avec de l'outillage en roche verte polie, dans lequel le polissage à facettes est fréquent, et éventuellement des objets en silex. Nous verrons plus loin que cette particularité du travail de la pierre polie ne se trouve pas dans la région des Trois Lacs, mais se rencontre fréquemment dans les lacs de Haute-Savoie, en Savoie et dans la vallée du Rhône française (Thirault 2004, 118-121). Pour les datations absolues les plus anciennes, comprises entre 3094 et 3034 av. J.-C., aucun objet caractéristique n'a été découvert, il est donc impossible, pour le moment, de se prononcer sur l'appartenance culturelle de cette phase de peuplement. Suit une période de 87 ans sans aucune date d'abattage connue, puis la datation la plus ancienne du Parc La Grange en 2947 av. J.-C., à laquelle succède une série de dates réalisées sur les sites lémaniques qui s'étendent jus-

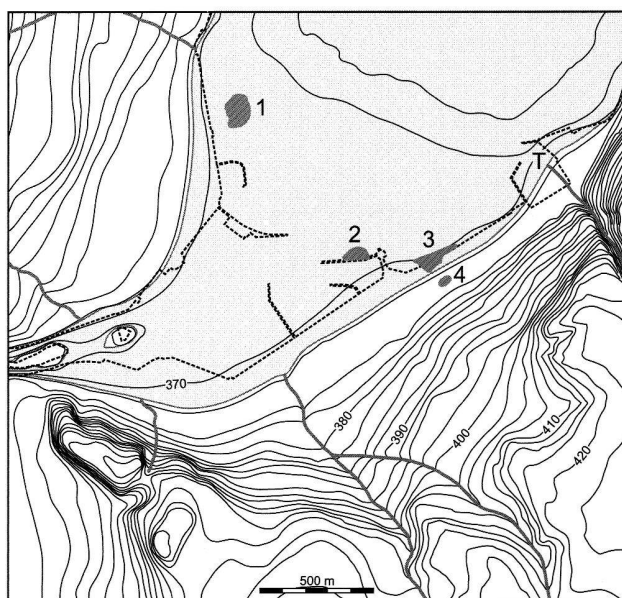


Fig. 3. Rade de Genève, reconstitution du relief néolithique, niveau du lac 372 m. Position des différents sites ayant livré du mobilier attribué au Néolithique final. 1 Pâquis A; 2 Eaux-Vives; 3 Station de La Grange; 4 Parc La Grange; T embouchure du nant de Trainant. En traitillés: contour actuel de la Rade. Equidistance des courbes de niveau 2,5 m.

qu'en 2664 av. J.-C. Cette dernière phase de peuplement du Néolithique final présente toutes les caractéristiques du groupe de Lüscherz, avec des éléments typologiques plus récents rattachables au groupe d'Auvernier. C'est dans ce contexte de connaissances très lacunaire qu'est survenue la découverte de la station littorale du Parc La Grange à Genève.

## Circonstances de découverte

La connaissance de vestiges préhistoriques dans la partie basse du Parc La Grange date au plus tôt du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Le premier plan des sites «lacustres» de la rade de Genève est présenté en 1881 par Hippolyte-Jean Gosse, à la suite de ses observations menées dès 1851. Sur cette carte, figure sur la rive gauche de la Rade une zone qualifiée d'occupation de la «Pierre polie», d'où pourrait provenir la plus grande part des objets, récoltés par H.-J. Gosse et conservés au Musée de Genève.

Exactement 40 ans plus tard, profitant des basses eaux de l'hiver 1921, Louis Blondel et Alexandre Le Royer entreprennent le premier relevé topographique des pilotis de la Rade. Blondel et Le Royer lèvent le plan de six établissements littoraux immergés, parmi lesquels figurent environ 122 pilotis observés à la hauteur du Parc La Grange, en bordure de la rive du lac et qui s'étendent sur environ 110 × 30 m (Blondel 1923; Le Royer 1922). Peu de temps après, ces pilotis sont recouverts par les remblais d'un nouveau quai, mais Blondel les met en relation avec des restes de pieux relevés en 1904 par les géomètres Piccioni, pieux qui ont déjà disparu au moment des observations de 1921. Cette station littorale, nommée «station de La Grange», est datée du Néolithique par Blondel, sans plus de précision. Les seuls objets archéologiques conservés au Musée de Genève sont attribuables au Néolithique final, il s'agit d'un poignard triangulaire en silex et d'une hache en roche verte à polissage facetté.

En 2003, le Service des travaux de la Ville de Genève entreprend, dans la partie basse du parc, en bordure de la Roseraie, la construction d'une station de pompage et de recyclage des eaux de surface. La fonction de cet ouvrage est la récupération des eaux pluviales pour irriguer les espaces verts du Parc La Grange. En fin novembre, un collaborateur du Service cantonal d'archéologie observe des débris d'ossements d'animaux sur les déblais de l'excavation ouverte. Le rapprochement est rapidement fait avec les relevés de Blondel et la station de La Grange dont les pilotis ont été observés à moins de 70 m en direction du lac (fig. 3).

Lors du terrassement et des premières observations, un remplissage de sables, graviers et galets, reconnu comme un dépôt de plage lacustre a été interprété comme antérieur à toute occupation humaine. En définitive, ces dépôts sont en relation avec des hauts niveaux du lac, postérieurs au Néolithique final. De ce fait, leur présence a favorisé la conservation des niveaux préhistoriques qui, sans eux, auraient été rapidement érodés par le lac ou perturbés par les aménagements riverains.

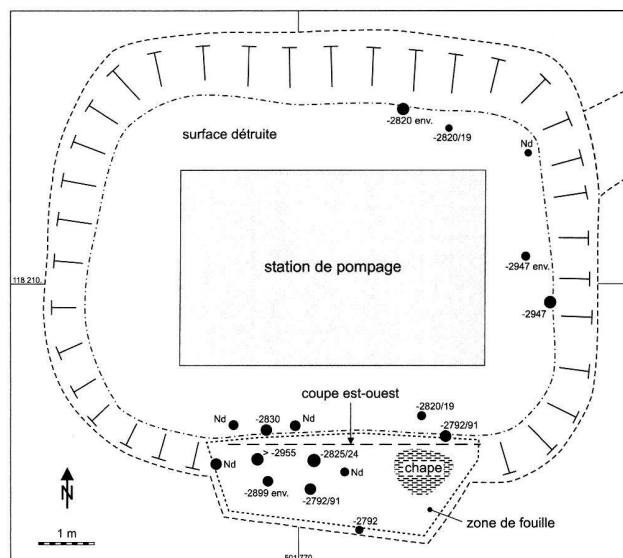


Fig. 4. Plan général du chantier. Zone excavée, zone de fouille, position et datation des pilotis prélevés. Nd: pieux non datés.

La construction de la station de pompage était déjà terminée lors de notre première intervention sur place, seuls les talus autour de cet ouvrage pouvaient être étudiés, ainsi qu'une petite zone de fouille, implantée au sud, sur une aire de 7 m<sup>2</sup>. La surface totale de l'excavation, au niveau du sommet de la couche archéologique, atteint 45 m<sup>2</sup>, à une profondeur moyenne de 1,6 à 1,8 m (fig. 4). L'étude en urgence de ce site s'est déroulée du 2 au 28 décembre 2003, avec une équipe de quatre personnes en moyenne (Corboud/Pugin 2004).

## Stratigraphie

Les restes de l'habitat, conservés dans une couche de sable assez homogène, sont protégés par une épaisseur d'alluvions d'au moins 1,3 m. La couche archéologique atteint 40 à 45 cm d'épaisseur, entre les altitudes moyennes de 372,50 et 372,95 m. Rappelons que le niveau actuel du Léman est stabilisé artificiellement autour de 372 m d'altitude, mais qu'entre le Néolithique moyen et l'âge du Bronze final, la fluctuation totale des eaux a dû atteindre environ 9 m, c'est-à-dire entre moins 6 m et plus 3 m autour du niveau moyen actuel. Au minimum une chape d'argile, plus ou moins rubéfiée, et des traces de vidange de foyer sont présents dans la couche culturelle. Le mobilier céramique, lithique et osseux est en bon état, tandis que tous les restes végétaux ont disparu. En effet, seuls les pilotis et les bois couchés ont laissé des traces reconnaissables sous forme de taches brunes dans le sable. Les pilotis sont tous arasés au niveau

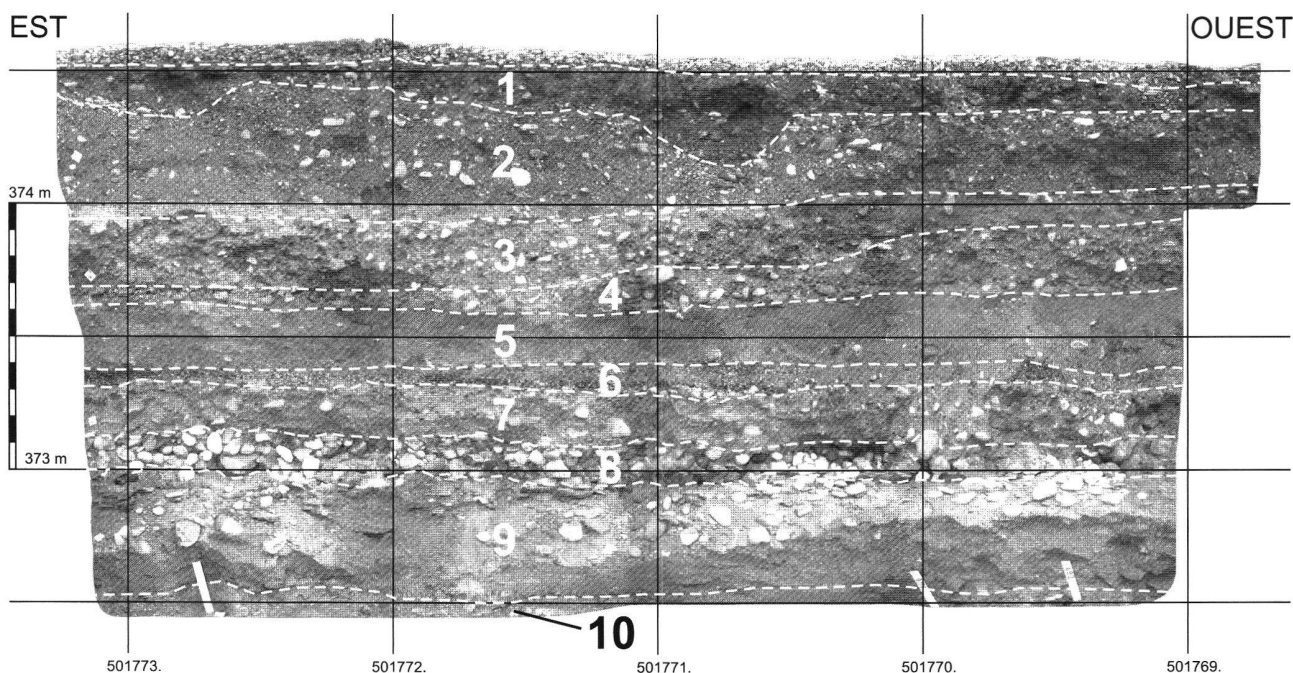


Fig. 5. Montage photographique de la stratigraphie ouest-est. Limite des couches identifiées. Couches 1 à 10.

de la pointe, à la surface de l'argile glacio-lacustre qui forme le substrat sous la nappe de vestiges. Au-dessus de la couche archéologique, des alluvions triées, bien litées, remaniées et redéposées par le lac, ont assuré la conservation du site jusqu'à nos jours.

La stratigraphie observée dans les talus de l'excavation est très régulière. Dans sa partie supérieure, elle est animée principalement par des variations de la granulométrie des matériaux et non par une évolution de leur nature. Le pendage des couches est pratiquement nul, si ce n'est une légère pente du substrat argileux de 10% vers le lac. Les unités stratigraphiques observées se succèdent ainsi, du haut vers le bas (fig. 5):

- 1 15-30 cm: surface du sol remanié par l'aménagement du parc et de la Roseraie, humus et galets mélangés.
- 2 35-50 cm: gravier, sable et galets de taille moyenne passant progressivement à des sables grossiers.
- 3 20 cm: sable grossier et petits galets.
- 4 13 cm: gravier à cimentation calcaire.
- 5 20 cm: sable homogène et rares petits galets à la base.
- 6 5-8 cm: gravillon de 0,5 cm et petits galets à la base.
- 7 15 cm: sable grossier et galets moyens.
- 8 20 cm: galets moyens, par endroits jointifs entre eux (ténévière?).
- 9 42-45 cm: couche archéologique composée d'un sable grossier, avec des sous-niveaux discontinus, galets, argile de chape parfois rubéfiée et mobilier archéologique.
- 10 argile glacio-lacustre grise et homogène, dans laquelle apparaissent quelques pointes de pilotis.

Dans cette succession stratigraphique, la couche archéologique se marque par une granulométrie fine et homogène

du sable, surmontée par un niveau de galets (dont certains sont éclatés), qui pourrait être interprété comme une ténévière de réduction.

Un grand intérêt de cette séquence tient au fait qu'elle a enregistré plusieurs transgressions lacustres, qui sont à mettre en relation avec les hauts niveaux du Léman postérieurs au Néolithique final. En outre, la position du site en altitude est aussi remarquable, car il s'agit à ce jour du seul établissement préhistorique littoral des rives du Léman à être conservé aussi haut, par rapport au niveau moyen du lac actuel.

La situation géomorphologique particulière et la conservation de ce site rendent cette séquence exceptionnelle à plus d'un titre. En effet, les sables et graviers déposés sur le substrat d'argile glacio-lacustre proviennent vraisemblablement d'alluvions du ruisseau situé environ 700 m en amont: le nant de Traînant, actuellement canalisé et qui se jette dans le port de la Nautique (fig. 3). Par temps de bise (vent du nord-est) et par haut niveau du Léman, les plages lacustres de la rive gauche de la Rade devaient être alimentées par les sables et graviers de ce ruisseau. Le talweg du nant de Traînant est bien visible sur le retable de Conrad Witz «La Pêche Miraculeuse», peint en 1444 (fig. 6). Actuellement, le cours du ruisseau est partiellement canalisé et réduit à un filet d'eau. Cependant, autrefois il devait drainer les eaux de surface d'un plateau assez vaste et creuser son lit dans la moraine locale.

Le substrat de la rade de Genève est constitué d'une formation d'argile glacio-lacustre très compacte appelée «Banc de Travers». Son dépôt est consécutif au retrait du glacier

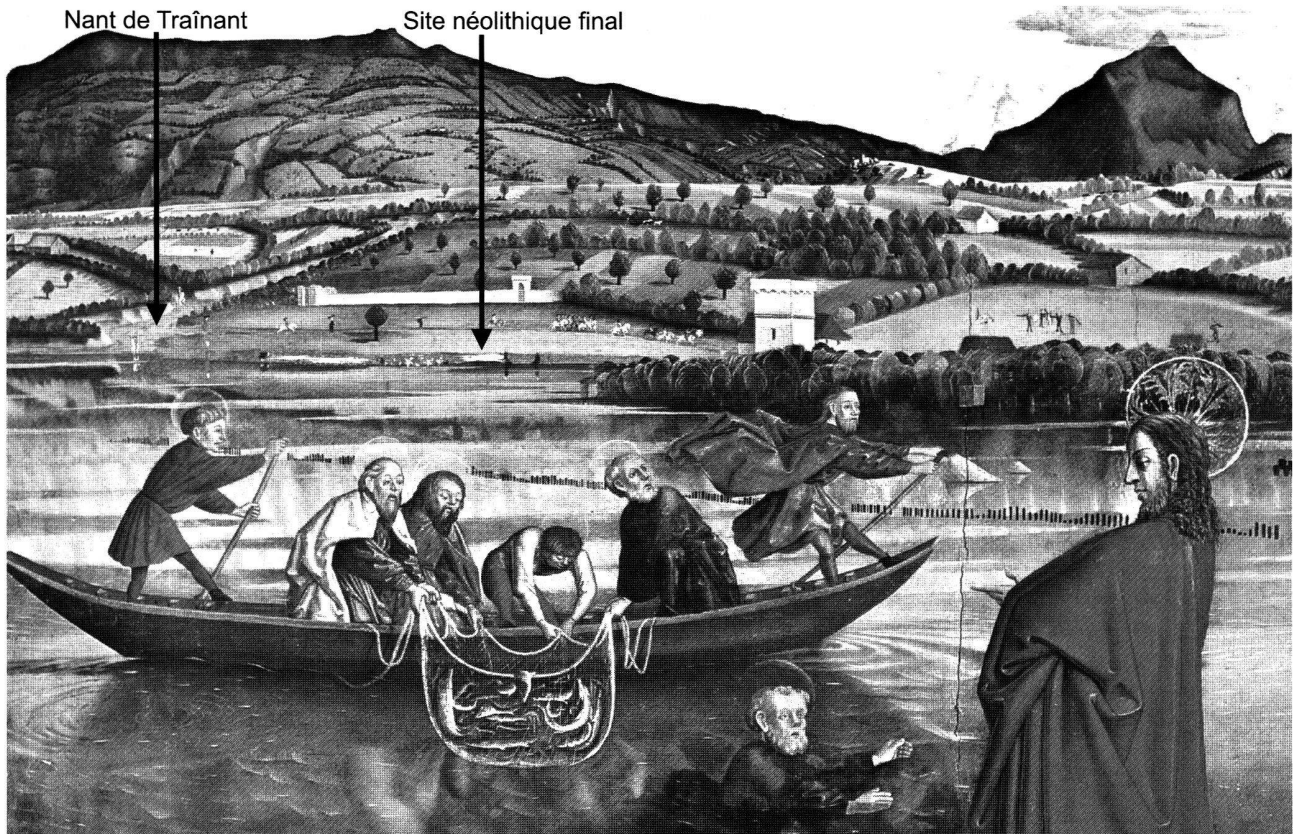


Fig. 6. Détail du retable de Conrad Witz, peint en 1444. Vue de la rade de Genève depuis la rive droite, position de l'embouchure du nant de Traînant et de l'habitat du Parc La Grange. Photo Musée d'art et d'histoire de Genève.

du Rhône, survenu dès 18000 ans av. J.-C. (Moscariello et al. 1991). C'est sur ce haut-fond que la majorité des sites préhistoriques littoraux de la Rade ont été construits, dès le Néolithique moyen et jusqu'au Bronze final. Cette argile est actuellement présente dans la Rade, à l'altitude moyenne de 369 m, son sommet se retrouve dans la fouille du Parc La Grange à environ 372,4 m (couche 10).

Le niveau archéologique (couche 9) est composé de sable homogène, la fraction végétale du fumier d'habitat a disparu, par dessiccation et altération lors des périodes où le sol de l'habitat était exondé ou, par lessivage, au cours des périodes d'élévation du niveau. Le remplissage sableux, à la fois substrat de dépôt des restes archéologiques et couche de protection des vestiges antérieurs, est le résultat d'une série d'inondations dans un milieu à faible dynamisme. La bonne conservation du mobilier archéologique en est la conséquence.

Une couche de galets, tout d'abord anguleux puis arrondis (couche 8), surmonte la couche archéologique. Cette unité plus grossière est vraisemblablement à mettre au compte d'une transgression importante et d'un épisode à fort dynamisme lacustre. Sur ce dépôt se succède une alternance de sable et de graviers, dont l'intérêt est de pouvoir replacer dans le temps les hauts niveaux du Léman, survenus après l'abandon du site, grâce à la datation par le radiocar-

bone des débris de coquillages qu'ils contiennent. Cette analyse est actuellement en cours et a été confiée à l'Institut de limnologie F.-A. Forel de l'Université de Genève.

Grâce à un sondage réalisé en janvier 2004, nous avons constaté que ces matériaux de plage étaient encore présents à plus de 40 m en amont de la zone fouillée. Ils indiquent donc la possibilité de conservation d'autres niveaux anthropiques, dans la partie basse du Parc La Grange.

## Résultats de la fouille

Les conditions du travail de terrain n'ont malheureusement pas favorisé une étude détaillée et suivie de l'horizon archéologique, car les coupes s'effondraient régulièrement sous l'action du ruissellement des eaux de pluie. Comme les délais étaient très courts, il a été décidé d'étudier une très modeste surface, afin de vérifier la bonne conservation du matériel archéologique et de récolter le maximum de mobilier *in situ*. En définitive, la réalisation de cette petite fouille de sauvetage, d'une surface de 7 m<sup>2</sup>, s'est limitée à 7 décapages de surface et à l'enregistrement par photographie des objets en coordonnées (fig. 7).

La seule structure archéologique observée consiste en une chape d'argile, dans laquelle s'intercalent des niveaux de

endre et de charbon de bois (fig. 8). Plusieurs pilotis apparaissent sur l'ensemble de la surface excavée, certains dans les tranchées autour de la station de pompage et d'autres dans la zone de fouille. La présence des pilotis se marque dans les niveaux archéologiques, tout d'abord, sous forme de traces d'oxydation brunes et circulaires, ceci déjà dans les 15 cm supérieurs de la couche anthropique. Ces traces se poursuivent vers le bas. Les pointes des pilotis ne sont conservées que dans la couche d'argile glacio-lacustre du substrat, en dessous des sables lacustres (fig. 9).

Sur ce chantier, de très faible surface, la répartition des pilotis et leur nombre restreint ne permettent pas de déceler une quelconque organisation architecturale, d'autant plus qu'ils appartiennent à au moins deux séries de dates d'abattages, obtenues sur 12 des 18 bois prélevés. Au total, 18 pointes de pieux en chêne ont été prélevées, 9 dans les coupes de terrain et la zone détruite, 8 sur la surface de fouille et une non positionnée. Tous les pieux sont en chêne, 13 sont fendus ou refendus, pour autant que l'on puisse en juger au niveau des courtes pointes conservées.

Une première série de quatre pieux est datée de 2947 à environ 2899 av. J.-C. et la deuxième, représentée par 8 bois, de 2830 à 2792/91 av. J.-C. (analyse: Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon). Ces dates témoignent d'une occupation probablement discontinue, sur une période de plus de 150 ans.

Les pieux sont présents uniquement sur la moitié sud-est de la surface excavée. La seule remarque relative à l'organisation spatiale est l'absence de pilotis recouverts par la chape d'argile. Ce qui permet d'exclure, dans cette zone, une construction antérieure à ce niveau. Les traces d'apparition des pilotis ont été relevées et attribuées chacune au premier décapage où elles apparaissaient. Néanmoins, seul un pieu daté de 2899 av. J.-C. environ peut ainsi être attribué au décapage qui occupe le milieu de la séquence archéologique. Le matériel archéologique, principalement la céramique, a été regroupé par décapages, afin de déceler une éventuelle évolution chrono-stratigraphique. Comme aucune distribution typologique n'apparaît, nous devons considérer que le mobilier appartient à l'ensemble de l'horizon anthropique étudié.

Malgré les maigres résultats de la fouille, consécutives à l'exigüité de la surface examinée, les observations réalisées sur le terrain confirment la richesse potentielle de cet établissement, autant en matériel archéologique qu'en structure d'habitat. Il s'agit à coup sûr d'un site majeur pour la compréhension d'une phase culturelle encore très mal connue de la préhistoire régionale. Sa protection est essentielle, dans la perspective d'une étude plus étendue sur le terrain.



Fig. 7. Vue générale du chantier, zone de fouille en cours de relevé.

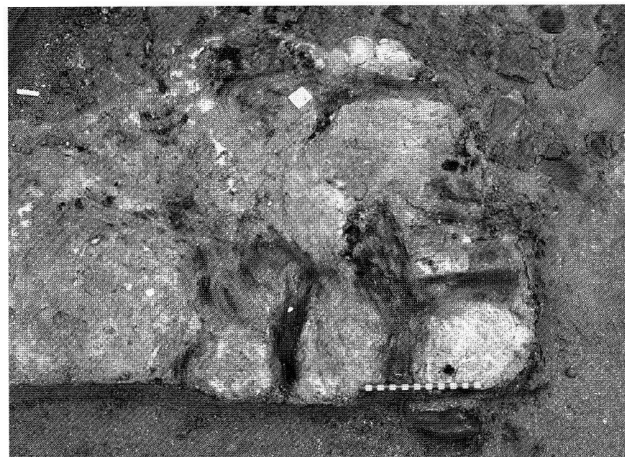


Fig. 8. Chape d'argile et charbons dans la zone de fouille.

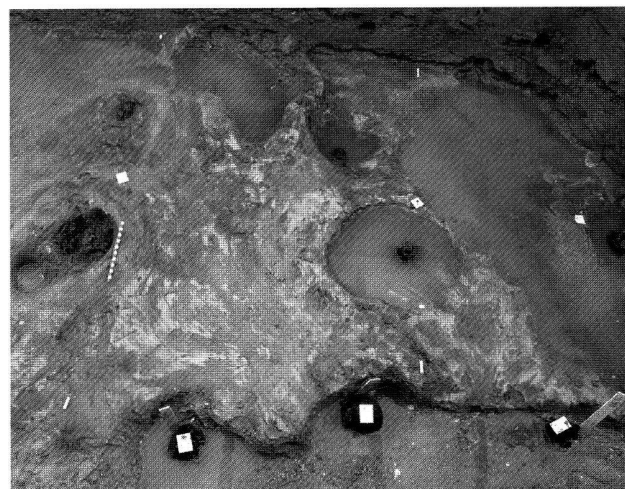


Fig. 9. Pointes des pieux conservées dans l'argile glacio-lacustre du substrat.





Fig. 10. Vue du décapage avec restes de faune et céramique.

## Quelques observations sur la faune

(Isabelle Chenal-Velarde)

Malgré une surface de fouille très réduite, les vestiges de faune prélevés au Parc La Grange s'élèvent à environ 3000, ce qui en fait un échantillon conséquent (fig. 10). L'ensemble des ossements prélevés et leur fragmentation limitée permettra d'obtenir des informations relativement précises sur les caractéristiques de la faune exploitée sur le site. La qualité de la préservation est très bien illustrée par les pointes, biseaux et autres objets en os travaillés (pl. 9). De ce fait, les nombreuses traces présentes sur les os, d'origine anthropique ou non, pourront être relevées et interprétées. Un décompte préliminaire permet déjà d'estimer les proportions approximatives, en nombre de restes, des diverses

espèces présentes dans l'échantillon osseux et de relever la présence d'espèces plus rares.

Ainsi, il apparaît que le bœuf et les suidés (porc et sanglier indifférenciés) sont les mieux représentés, en occupant chacun environ un quart de l'ensemble de l'échantillon. Notons qu'en ne tenant compte que des espèces domestiques, le bœuf est nettement en tête, en nombre de restes et de manière encore plus évidente en poids des restes, puisque le sanglier est représenté parmi les restes de suidés (voir la canine supérieure et la pendeloque: pl. 9,16.17). Une quantité non négligeable de vestiges, environ 10% du total, est de plus attribuée à l'ensemble des «grands ruminants», re-

groupant ici le bœuf et le cerf (éventuellement l'aurochs). Ceci ne fait qu'amplifier la prédominance du bœuf, puisque le cerf n'est identifié qu'à moins de 5% du total des restes. Quant à l'autre cervidé présent dans notre environnement, le chevreuil, il ne représente que 0,5% de l'échantillon.

Les petits ruminants occupent environ 20% du total de la faune. Parmi eux, des restes de faune sauvage, tels que le chevreuil, le chamois ou pourquoi pas le bouquetin, sont probablement présents. Mais presque la moitié de ces vestiges (environ 8% du total) a d'ores et déjà été attribuée au groupe des caprinés domestiques et au moins un reste de mouton et un de chèvre ont été identifiés. Des investigations plus approfondies permettront sans aucun doute de préciser les déterminations et d'augmenter le groupe des caprinés domestiques.

Le chien est représenté par au moins trois fragments osseux. Un minimum de deux restes a été placé dans le groupe «petits carnivores», de taille inférieure au chien en attendant une identification plus précise.

En plus du cerf, du chevreuil, du sanglier et des petits carnivores, la liste des espèces sauvages doit être élargie au castor (au moins deux restes), à des oiseaux encore indéterminés (minimum deux os), ainsi qu'à au moins un vestige de poisson, un de batracien et un de micromammifère.

Au vu de la qualité de préservation, de la quantité nettement représentative des restes, et de la diversité des espèces préliminairement identifiées, il semble important de mener une étude archéozoologique approfondie sur ce matériel faunique. Ceci d'autant plus que la présence de cette faune s'englobe dans un contexte culturel, identifié par le matériel archéologique anthropique, très particulier. Il apparaît donc fondamental de découvrir si l'exploitation des animaux, domestiques et sauvages, suit ces particularités.

## Etude du matériel archéologique

### Céramique

Les fragments de céramique étaient dispersés dans toute la couche archéologique. D'assez grandes tailles, les tessons étaient généralement peu fragmentés, de rares petits récipients ont été retrouvés presque intacts. Les cassures plutôt fraîches ne traduisent pas de piétinements. La pâte est généralement grossière à dégraissant calcaire, de couleur beige clair à brun foncé. Les surfaces sont peu érodées, l'aspect extérieur est lissé grossièrement pour les jarres, mais les bols présentent un lissage soigné, marqué par des traces linéaires, produites par exemple à l'aide d'un bouchon d'herbe. Sur 83 tessons typologiques décrits et dessinés, 39 sont présentés ici (pl. 1-5).

Nous avons étudié et dénombré les bords, les diamètres d'ouverture, les profils et les décors. Les bords sont divisés en trois catégories: 47% sont droits, 30% sont évasés et 23% sont rentrants. Les profils sont distribués en quatre types: 45% sont cylindriques, 29% sont sinueux, 25% sont en tonneau et 1% sont carénés.

### *Etude des éléments de préhension et des décors*

Quatre tessons portent une anse en ruban (pl. 4,1). Présentes sur 7 tessons, les impressions à cru effectuées au moyen d'une tige végétale sont les décors les plus fréquents (fig. 11,10; pl. 3,4; 4,9; 5,5). Ce type d'impression est en général organisé en ligne de points sous le bord. Un fragment porte, en plus d'une telle ligne, des motifs rectangulaires qui devaient vraisemblablement encadrer une applique, probablement un rectangle découpé dans une matière inconnue (écorce?) et collée après cuisson (fig. 11,12; pl. 4,3). Les cordons simples et les languettes horizontales peu proéminentes viennent ensuite, en 5 exemplaires chacun. Un seul fragment montre un cordon digité (fig. 11,6; pl. 3,9). Les pastilles appliquées ne sont présentes que sur 2 tessons (fig. 11,7; pl. 4,2,5); un seul porte une ligne de petites pastilles «au repoussé». Cette technique consiste à enfoncer, depuis l'intérieur du récipient, une fine baguette, par exemple une tige végétale, pour faire ressortir la pâte à l'extérieur et ensuite à lisser à l'intérieur le trou qui en résulte (fig. 11,9; pl. 5,1). Ce procédé était quasiment inconnu jusqu'alors en Suisse occidentale, mais présent dans le sud de la France (Camps-Fabrer/D'Anna 1980) et jusqu'en Catalogne française et espagnole. Les mamelons, parfois sous le bord, sont représentés sur trois tessons. Des languettes verticales décorent deux récipients (fig. 11,4; pl. 2,6; 3,2). Enfin, un tesson est perforé de part et d'autre (fig. 11,11; pl. 3,5; décor ou réparation?).

### *Principales caractéristiques de la céramique du Parc La Grange*

*Les dimensions et les formes:* les profils cylindriques et les bords droits dominant. Les petites jarres, à diamètre d'ouverture compris entre 161 et 210 mm, sont les plus fréquentes. On suppose les fonds toujours arrondis, éventuellement aplatis, cependant, jamais plats, car aucun tesson n'en porte l'indice.

Bien que les profils cylindriques dominant, les profils sinueux représentent 29% de l'ensemble. On observe une seule pièce carénée (pl. 4,4).

*Les décors:* les impressions sont les décors les plus usuels, certaines sont imprimées à la baguette ou plutôt à la tige d'herbacée ou de céréale. Les cordons simples suivent, puis les mamelons. Les pastilles appliquées typiques du Lüscherz des Trois Lacs sont peu fréquentes. Un tesson possède des pastilles «au repoussé». Parmi les éléments de préhension, les languettes peu proéminentes horizontales existent. On trouve aussi d'étroites languettes verticales. Un mamelon porte une double perforation verticale (fig. 11,3; pl. 5,7). Quatre tessons sont munis d'une anse en ruban.

Par rapport à la céramique du Lüscherz ancien des Trois Lacs et de la Combe d'Ain, l'ensemble du Parc La Grange présente des similitudes et des particularités.

*Les similitudes:* la proportion des formes cylindriques dominante du Parc La Grange est semblable aux formes ubiquistes du Lüscherz de Suisse occidentale. Les décors de barrettes verticales et de mamelons sous le rebord sont des

styles plastiques régionaux, centrés sur le Jura méridional et la Suisse occidentale.

*Les particularités:* les petits récipients de forme sinueuse ne sont pas fréquents en Suisse occidentale. Les formes carénées sont absentes du Lüscherz des Trois Lacs. Les formes en tonneau, abondantes dans les Trois Lacs, sont plus rares à Genève. On ne rencontre non plus aucune anse dans le Lüscherz ancien. Les décors de pastilles appliquées, fréquents dans les Trois Lacs, sont présents mais rares au Parc La Grange. Le décor de pastilles «au repoussé» est connu dans le sud de la France, mais quasiment absent de la région des Trois Lacs. En revanche, ce type de décoration est attesté à Chalain-Station III, où il est placé au 32<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Giligny et al. 1995, fig. 3). Fréquentes au Parc La Grange, les impressions sont rares en Suisse occidentale. Des formes et des décors céramiques du Parc La Grange, il se dégage de fortes influences méridionales. On note aussi des formes anciennes, telles les formes sinueuses typiques du Néolithique moyen.

### Pierre taillée

La pierre taillée découverte au Parc La Grange se compose de 15 outils au total. 3 pointes de flèche, 2 éclats à retouche obliques bifaciales, 3 grattoirs en silex brun à beige clair, 4 lames dont deux réaffûtées et 2 poignards en silex du Grand-Pressigny (pl. 6). Un segment de cercle est de facture mésolithique.

A travers l'étude de l'évolution chronologique des groupes d'outils dans trois régions, Matthieu Honegger distingue des tendances générales, caractéristiques d'un lieu pendant une période donnée (Honegger 2001). Pour le Léman, l'évolution la plus spécifique concerne la fréquence des pointes de flèche et des éclats à retouches obliques bifaciales. L'étude des autres types d'outil n'est pas significative, car leur nombre est trop faible au Parc La Grange. Au début du 3<sup>e</sup> millénaire, dans la région des Trois Lacs et en Suisse centrale et orientale, le nombre de grattoirs augmente puis baisse. Dans le Léman et en Valais, on ne connaît pas leur tendance au début de la période mais, ensuite, une nette baisse s'amorce. Le nombre de pointes de flèche augmente au Néolithique final, mais les ensembles considérés sont peu représentés. La tendance est similaire en Suisse, en particulier autour des Trois Lacs.

En tant qu'éléments appartenant à un outil composite, deux lames ont été réaffûtées. Le réaffûtage d'un outil s'intègre parfaitement dans une stratégie globale, appliquée généralement aux matériaux de bonne qualité de toute provenance pendant le Lüscherz (Honegger 2001, 137).

Les deux poignards en silex du Grand-Pressigny du Parc La Grange ont été étudiés par M. Honegger. L'un ne possède que son extrémité distale, d'une longueur de 49 mm, l'autre est complet, bien que de petite taille: 66 mm. Tous deux montrent des traces de réaffûtage. Ceci témoigne pour la même coutume d'utilisation de longue durée des bons matériaux, répandue pendant le Lüscherz.

Les pointes de flèche sont de bons indicateurs typologiques

et chronologiques. Les trois exemplaires découverts au Parc La Grange comportent une pointe lancéolée et deux losangiques, deux d'entre elles possèdent des encoches latérales. Selon M. Honegger, en Valais et dans la région lémanique, l'évolution des armatures au début du 3<sup>e</sup> millénaire paraît assez semblable à celle observée dans la région des Trois Lacs (Honegger 2001, fig. 58).

Les 3 exemplaires de pointes de flèche, une lancéolée, une losangique et une à encoches, font intégralement partie du Lüscherz de la Suisse occidentale. Elles appartiennent aux types 151, 134 et 140 et sont d'influence méridionale (Honegger 2001, fig. 57.58).

Ces pointes de flèches sont en outre comparables au matériel lithique d'influence méridionale du dolmen MXII du site du Petit-Chasseur III à Sion. Ce monument a été utilisé entre 3200 et 2700 av. J.-C., en contemporanéité avec le Parc La Grange. Les pointes de flèche en silex, issues des deux sites sont comparables, bien que certains exemplaires de Sion soient en roche verte polie, leurs formes sont semblables (Favre/Mottet 1995).

Deux éclats, en silex de type Grand-Pressigny, portent des retouches obliques bifaciales soignées (pl. 6,4.6). Ce type d'outil se retrouve, par exemple, dans le Lüscherz de Delle-Portalban II et, plus tardivement, à Saint-Blaise-Bains des Dames (Honegger 2001, fig. 95.123.125).

### Pierre polie et parure

La pierre polie est représentée par 6 haches ou fragments de haches en roche verte, dont 3 montrent un polissage à facettes, technique particulière au Léman, au lac d'Annecy et à la vallée du Rhône (pl. 7,1-3). Une ébauche est sciée et taillée (pl. 7,5). Trois perles circulaires plates en marbre et calcite et une perle en coquillage (dentale, non conservée), à profil cylindrique sont d'obédience nettement méridionale. Un fragment de perle en roche noire (roche verte ou lignite?) complète cet ensemble. Enfin, la parure comprend une pendeloque et une ébauche en défense de sanglier (pl. 8,16.17).

Trois fusaïoles en pierre ont été récoltées, dont 2 en roche verte micacée et une en molasse. Les fusaïoles en pierre remplacent celles en terre cuite dès le Lüscherz ancien (Wolf 1995). D'après P. Pétrequin, les fusaïoles en pierre auraient été introduites en Suisse occidentale et dans la Combe d'Ain par la culture de Horgen, d'influence orientale (Pétrequin 1988).

### Outillage osseux

Les outils en os sont au nombre de 38, plus une ébauche. L'ensemble ne comprend que des pointes et des biseaux. 23 pointes représentent la majorité des outils (62%). Les pointes à poulie sont les plus nombreuses (12 pièces), les autres sont taillées sur des côtes ou des diaphyses d'os longs. Les biseaux, parfois doubles, composent le reste des outils. Ils sont généralement façonnés sur des diaphyses

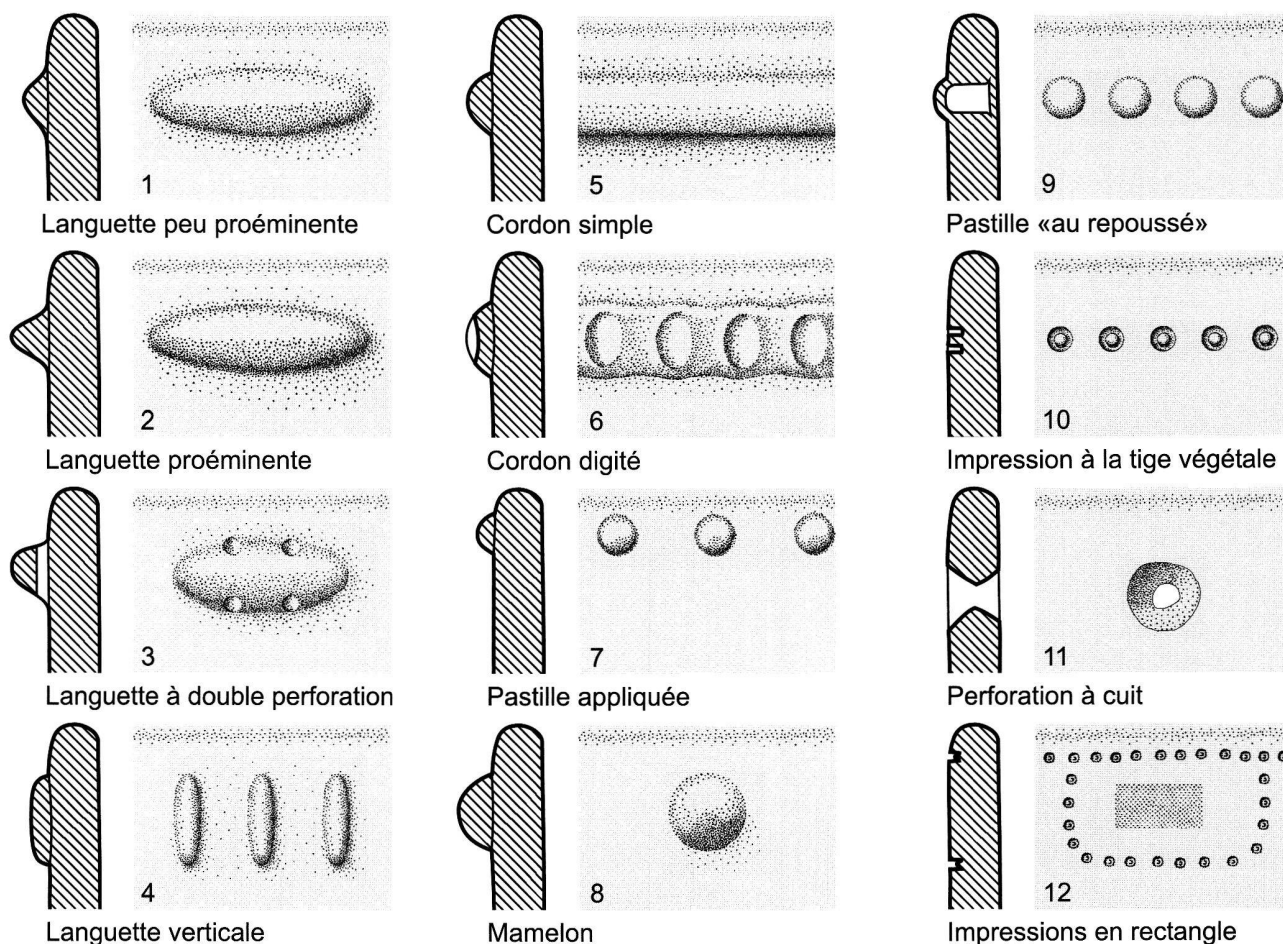


Fig. 11. Types de décors céramique observés au Parc La Grange.

d'os longs. Un métapode est rainuré sur toute sa longueur, pour séparer les deux poulies (pl. 8,19).

L'évolution de l'outillage osseux entre le Néolithique moyen et final est peu évidente. On admet généralement qu'à partir du Cortaillod classique les formes se simplifient pour se singulariser à nouveau à la fin du Néolithique final. Les pointes à poulie ont tendance à diminuer alors que les doubles biseaux et les pointes à façonnage proximal ou à épiphyses diverses dominent au début du Néolithique final (Voruz 1985).

Une évolution et des particularités significatives de l'outillage osseux sont difficiles à cerner pour la courte période, d'environ 150 ans que couvre l'habitat du Parc La Grange (Voruz 1985; 1989; Ozainne 2003).

### Mobilier de bois de cerf

Le mobilier de bois de cerf est composé de neuf gaines de hache. Trois gaines possèdent des doubles douilles, deux présentent des tenons et une seule montre une ailette bien dégagée. Une gaine de hache a été réalisée sur une pointe d'andouiller. Sept andouillers ont des traces de travail sous

forme de rainures ou sciage. Cinq pointes et un biseau sont façonnés sur des andouillers. Dans l'ensemble, ce mobilier trouverait aisément sa place dans l'outillage en bois de cerf du Lüscherz de la région des Trois Lacs. Le modeste échantillonnage récolté interdit de le comparer en terme de proportion de types et de lui proposer une attribution culturelle plus précise.

### Sites comparables avec le Parc La Grange dans le contexte régional

Si l'on cherche des sites de comparaison datés de la période d'occupation du Parc La Grange, on constate qu'en général le matériel archéologique bien stratifié au Lüscherz ancien est très rare. Parmi une vingtaine de sites comportant des dates dendrochronologiques contemporaines de l'établissement genevois, seule une infime quantité peuvent servir de comparaison pour cerner l'appartenance culturelle régionale du matériel du Parc La Grange (fig. 12.13).

Peu représenté par des ensembles en contexte stratigraphique, le Lüscherz ancien est défini à travers une céra-

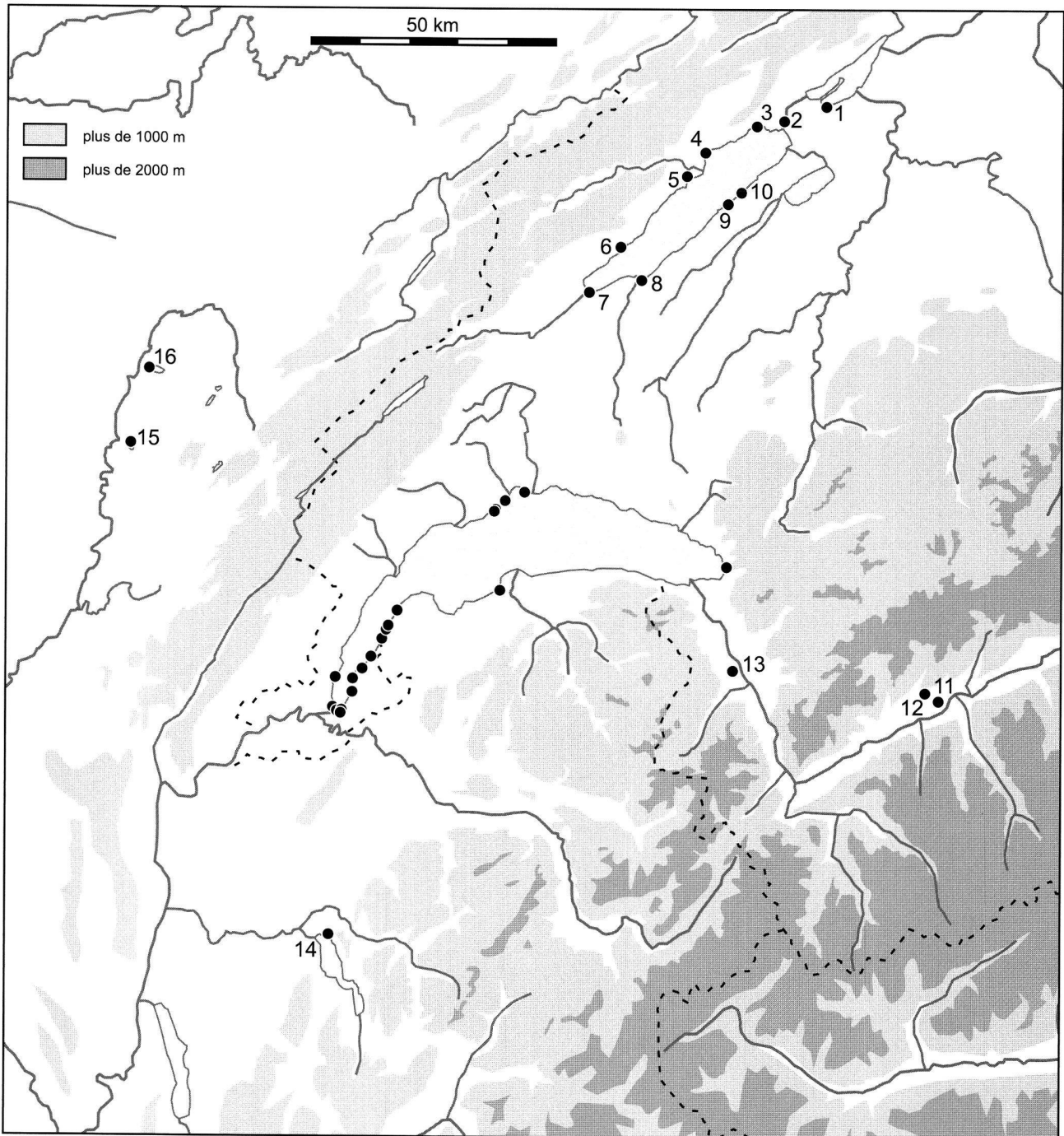


Fig. 12. Carte des sites de comparaison mentionnés dans cet article (pour les sites lémaniques, voir la figure 1). 1 Vinelz BE-Strandboden; 2 Thielle-Wavre NE-Pont-de-Thielle; 3 Saint-Blaise NE-Bains des Dames; 4 Baie d'Auvernier NE; 5 Boudry NE-Chézard; 6 Concise VD-Sous-Colachoz; 7 Yverdon VD-Avenue des Sports; 8 Yvonand VD-Yvonand IV; 9 Gletterens FR-Les Grèves; 10 Delley FR-Portalban II; 11 Sion VS-Petit-Chasseur MXII; 12 Savièse VS-La Soie; 13 Collombey VS-Barmaz; 14 Annecy-le-Vieux-Le Petit-Port (Haute-Savoie, F); 15 Lac Chalain (Jura, F); 16 Lac de Clairvaux (Jura, F).

mique à fond rond et profil cylindrique. Le décor, assez pauvre, se limite à des pastilles et à des mamelons appliqués sous la lèvres. Les pointes de flèche sont en majorité losangiques, pour les pièces les plus caractéristiques.

Cette culture a été définie à Vinelz en 1966 par C. Strahm dans l'intervalle de 2853 à 2791 av. J.-C. (datations dendrochronologiques effectuées sur des pieux prélevés dans le

sondage de 1960, Winiger 1989). Les décors y sont exclusivement constitués de pastilles appliquées.

Pour cette période, nous adoptons comme référence les dates dendrochronologiques issues de Concise VD-Sous-Colachoz, fouillé de 1995 à 2000: 3005-2963; 2919-2918; 2900-2831 av. J.-C. (Winiger 2003). En fin 2005, le matériel en relation stratigraphique avec ces dates n'est pas encore publié.

<i>Commune, lieu-dit, canton/département</i>	<i>Dates dendro. ou C14 av. J.-C.</i>	<i>Références des dates</i>
Veytaux, Chillon (VD)	2792/91	Corboud, Pugin 1992
Tolochenaz, La Poudrière (VD)	2882-2875 ; 2866-2858 ; 2826-2824	Corboud, Pugin 1992
Anières, Bassy II (GE)	2789-2734	Corboud, Pugin 1992
Thonon, Rives I (HS)	2754-2732	Marguet et al. 1995 ; Marguet, Billaud 1998
Vinelz/Strandboden (BE)	2853-2791	Winiger 1989
Thielle-Wavre/Pont-de-Thielle (NE)	2789-2736	Schwab 1999
Saint-Blaise/Bains des Dames (NE)	2789-2674	Campen, Kurella 1998
Auvernier/Le Port (NE)	3002-2979	Egger, Gassmann 1985
Auvernier/Tenevières (NE)	2750-2701	Egger, Gassmann 1985
Auvernier/Ruz Chatru (NE)	2793-2701	Egger, Gassmann 1985
Auvernier/Brise-Lames (NE)	2792-2701	Egger, Gassmann 1985
Auvernier/Tranchée du Tram (NE)	2994-2946	P. Gassmann non pub.
Auvernier/La Saunerie (NE)	2784-2701	Egger, Gassmann 1985
Boudry/Chézard (NE)	C14 : 3031-2924 env.	Von Burg, Hapka 1998
Concise/Sous-Colachoz (VD)	3005-2963 ; 2919-2918 ; 2900-2831	Winiger 2003
Yverdon/Av. des Sports (VD)	2937-2930 ; 2817-2812	Orcel et al. 1995
Yvonand/Yvonand IV (VD)	2784-2777	Orcel, Orcel 1985
Gletterens/Les Grèves (FR)	2978-2973	Castella 1987
Delley/Portalban II (FR)	2917 ; 2912 ; 2787-2659	Danérol et al. 1991
Sion/Petit-Chasseur MXII (VS)	C14 : 3255-2762 env.	Favre, Mottet 1995
Savièse/La Soie (VS)	C14 : 3095-2928 env.	Baudais 1995
Collombey/Barmaz (VS)	C14 : 2900-2700 env.	Honegger 1995
Annecy-le-Vieux/Le Petit-Port (F, Haute-Savoie)	3058-3025	Marguet et al. 1995 ; Marguet, Billaud 1998
Chalain/Station II (F, Jura)	2974	Lambert 1988 ; Pétrequin et al. 1987-1988
Clairvaux/Station IV (F, Jura)	3008-2942	Pétrequin et al. 1987-1988

Fig. 13. Sites de comparaison avec leurs datations dendrochronologiques ou radiocarbone. Les calibrations des dates radiocarbone sont tirées des articles cités en références.

Les sites d'Yvonand IV et V, d'Yverdon-Garage Martin et UCAR et de Delley-Portalban II couche 7, situés au bord du lac de Neuchâtel, possèdent du matériel rattaché au Lüscherz ancien (Wolf 1995), nous les considérons comme sites de comparaison.

Pour le Léman, nous n'avons retenu que le site de Tolochenaz VD-La Poudrière, dont l'outillage lithique présente des caractères Lüscherz ancien, malgré un mélange avec le mobilier du Bronze ancien (Francillon, Gallay 1978; Picard 1979). Anières GE-Bassy a livré des haches polies à facettes et Thonon-les-Bains F-Le Port de Rives I montre du matériel lithique daté du Lüscherz ancien (Marguet et al. 1995; Marguet/Billaud 1998).

Dans les lacs de Haute-Savoie, Annecy-le-Vieux-Le Petit Port a été sélectionné pour son outillage lithique poli comparable aux haches à facettes du Parc La Grange (ibid.).

Le Lüscherz ancien est très peu représenté à Yverdon VD, parmi les sites de la baie de Clendy. Néanmoins, le matériel récolté dans le sondage UCAR de l'avenue des Sports, daté par dendrochronologie de 2937 à 2930 av. J.-C., est comparable avec celui du Garage Martin (Kaenel 1976; Wolf 1990-1991; 1993). Cette céramique est aussi proche de celle

de Delley FR-Portalban II (Gilligny 1993). En conséquence, par son aspect général et plus particulièrement la forme sinuée des petits récipients, le mobilier céramique du Parc La Grange est aussi comparable aux ensembles d'Yverdon VD-Avenue des Sports et Garage Martin.

A Yvonand IV, l'homogénéité de la couche 6, qui a livré de la céramique appartenant aux deux cultures Horgen et Lüscherz, n'est toujours pas prouvée. En 2002, R. Michel (p. 166) considérait encore cette couche comme une réduction ayant abouti au mélange de céramique Horgen et Lüscherz. Cependant, en 1995 déjà, C. Wolf avait classé cette couche dans la transition Horgen-Lüscherz, par comparaison avec une couche similaire décrite à Auvernier NE-Maison du Tisserand (Schifferdecker/Boisauvert 1984).

Actuellement, on a tendance à admettre une situation transitoire au début du Lüscherz, où des influences occidentales réémergeantes commencent à s'affirmer en contexte Horgen. Ce cas n'est pas exceptionnel dans une période de passage d'une culture à une autre, dans un lieu où influences orientales et occidentales trouvent leurs limites. Yvonand est situé à environ 9 km à l'est d'Yverdon-Avenue des Sports, qui lui n'a pas livré de matériel Horgen. De même,

il n'y a pas d'objets de type Horgen à Concise-Sous-Colachoz, en relation avec les dates dendrochronologiques (3265-3041 av. J.-C., Winiger 2003), effectuées sur les pilotis d'un chemin attribué à l'ensemble chrono-culturel E7 (communication orale de A. Winiger). En définitive la couche 4 d'Yvonand IV, attribuée au Lüscherz ancien (Wolf 1995), est située dans une période antérieure à 2784 av. J.-C. Au point de vue typologique, comparé au Parc La Grange, cet ensemble céramique présente beaucoup moins de variétés, autant de formes que de décors.

En 1995, F. Giligny et R. Michel admettent que les deux phases d'abattages de 2917 et 2912 av. J.-C. de Delley FR-Portalban II correspondent au mobilier décoré, essentiellement de pastilles appliquées. La céramique du Parc La Grange est comparable à la phase A (Giligny 1993). Les profils cylindriques et les lèvres généralement arrondies de Delley-Portalban II sont comparables avec les formes et les bords du Parc La Grange. Les pastilles appliquées existent mais y sont très peu fréquentes. En revanche, au Parc La Grange les lèvres ne sont pas amincies en majorité, elles sont plutôt arrondies. Les impressions sont les décors les plus fréquents, les cordons simples et les mamelons appliqués suivent. Des pastilles «au repoussé» forment le décor d'un tesson, technique très rare en Suisse occidentale. Les perles discoïdales en marbre ou calcite et des perles à ailettes d'influence méridionale ont été découvertes à Delley-Portalban II. Elles sont semblables aux perles discoïdales du Parc La Grange.

En Valais, la couche 3 du site de Collombey-Muraz-Barmaz I se situe dans la périphérie d'un habitat. M. Honegger rattache le mobilier récolté à la phase ancienne du Lüscherz, placé dans un intervalle de 2970-2700 av. J.-C. (Honegger 1995). La céramique et des armatures de flèches sont comparables avec le mobilier du Parc La Grange (Honegger 2001). Quelques tessons rappellent certains récipients découverts au Parc La Grange. En premier lieu la forme légèrement sinueuse et droite des pots de petite dimension est semblable aux deux exemplaires genevois. Les tessons à un seul cordon ainsi que les décors de pastilles appliquées sous le bord et les languettes horizontales font que ce matériel est très proche du Parc La Grange. Mais les jarres à cordons multiples de Barmaz font partie du Lüscherz récent, elles sont absentes à Genève. Les armatures de flèche en silex de Barmaz sont aussi représentées au Parc La Grange.

Le site de Savièse-La Soie est situé en Valais central (Baudais 1995). L'auteur souligne l'originalité de l'aspect culturel de cet habitat. Selon lui, les parallèles avec Barmaz sont presque absents et les influences jurassiennes ou plus méridionales ne sont pas perceptibles. Cependant, les traits méridionaux sont présents dans l'industrie lithique dont les caractères sont considérés comme provenant du Néolithique moyen. Ce sont les caractéristiques locales de ce mobilier qui semblent dominer les influences extérieures. Toutefois, en comparant le site genevois avec le matériel de Savièse, on remarque que les industries lithique et osseuse de deux sites sont très semblables, mis à part les armatures de flèche polies en roche verte fréquentes en Valais, absentes ailleurs. Par rapport aux ensembles typiques du début du Lüscherz,

connus dans la région des Trois Lacs, le matériel de Savièse VS-La Soie est effectivement original. Or, replacé dans le contexte élargi de la vallée du Rhône, ce matériel perd son originalité, car il présente les deux caractéristiques mises en évidence au Parc La Grange: la persistance de caractères locaux ainsi qu'une fréquence particulière des décors céramiques (cordons lisses, rares pastilles appliquées).

Toujours dans le Valais central, le site funéraire de Sion-Petit-Chasseur III dolmen MXII a livré de l'industrie lithique très similaire et contemporaine au site du Parc La Grange. D'après la typologie du mobilier et des datations au radiocarbone effectuées dans les niveaux inférieurs et intermédiaires des dépôts, la date de 3000 av. J.-C. correspond à l'érection du dolmen MXII. Le mobilier lithique de ce dolmen appartient au Néolithique final. Les auteurs soulignent les composantes de l'industrie lithique nettement méridionales, évoquant la culture Ferrières de la Provence (Vaucluse, F) et de la moyenne vallée du Rhône. Ils remarquent cependant, que les quelques outils sur os trouveraient leur place parmi ceux trouvés sur les sites littoraux des lacs de Suisse occidentale (Favre/Mottet 1990; 1995). Ce mobilier est globalement comparable au matériel du Parc La Grange mis à part les matières premières, car le silex est rare en Valais. Le polissage de la roche verte remplace la taille du silex et le bois de cerf est utilisé pour confectionner des pointes de flèche.

Le Lüscherz récent de la région des Trois Lacs correspond à la date la plus récente du Parc La Grange (2792/91 av. J.-C.). Cette phase est particulièrement bien documentée dans les sites d'Yverdon-Avenue des Sports, de Portalban II (couche 6), d'Auvernier-Brise-Lames et de Saint-Blaise NE (Michel 2002).

Datée de l'intervalle de 2790-2700 av. J.-C., cette période est caractérisée par une céramique à fond rond ou aplati, épaissi ou non, de profil cylindrique à bord droit, à décor de pastilles, de mamelons, de languettes, plutôt petites et parfois perforées verticalement, et de cordons lisses (Giligny, Michel 1995). Le décor de pastilles appliquées diminue fortement, remplacé par des mamelons et des languettes saillantes. Les cordons simples augmentent. Les cordons multiples apparaissent. Les formes générales de la céramique évoluent peu. Le Lüscherz récent est présent à Concise-Sous-Colachoz de 2826 à 2669 av. J.-C., le mobilier n'a pas encore été publié en 2005.

Pour Giligny et Michel, pendant cette période les cordons multiples et les anses sont bien représentés dans les zones soumises à l'influence des styles méridionaux. D'après C. Wolf, ils apparaissent au Lüscherz récent dans les sites des Trois Lacs (Wolf 1995, fig. 6).

La céramique du Parc La Grange présente toutes les caractéristiques de cette culture, excepté les cordons multiples. Les languettes horizontales et verticales, dont une à double perforation verticale, sont présentes ainsi que les anses.

## Le rattachement de la céramique du Parc La Grange au Néolithique final décrit dans la région des Trois Lacs

Par rapport à l'homogénéité du groupe de Lüscherz, reconnue de la Franche-Comté au sud-ouest du lac de Neuchâtel et jusqu'au nord-est du lac de Biemme, le mobilier du Parc La Grange comporte une certaine originalité. Bien que par sa datation ce mobilier se place au Lüscherz ancien, quelques caractéristiques complémentaires se dégagent de son analyse. D'une part, la proportion des formes sinueuses et des petits récipients montre une certaine persistance de caractères anciens de tradition chasséenne. A l'opposé, le Lüscherz récent peut être évoqué à travers les formes évanescentes, les fréquentes impressions et les languettes horizontales et verticales de la céramique. Mais, d'autre part, par-dessus tout cet ensemble trahit une forte composante méridionale. Celle-ci est soulignée non seulement par plusieurs objets typiques facilement importables, comme les perles en dentale, en marbre ou en calcite et les pointes de flèche losangiques, mais en outre par des traits spécifiques de la céramique, comme les anses et les pastilles «au repoussé». Il montre, de plus, une certaine originalité dans le polissage facetté des outils en roche verte, technique connue localement, autour du Léman et du lac d'Annecy.

## Conclusions

A plus d'un titre, l'établissement préhistorique littoral du Parc La Grange se distingue des autres sites d'habitat connus tout autour du Léman. La bonne conservation du mobilier céramique, de l'os et du bois de cerf est liée à des conditions de sédimentation très particulières, mais probablement moins rares qu'on ne le pense, tout autour de ce grand lac à fort dynamisme. Les quelques mètres carrés de couche archéologique étudiés en décembre 2003 nous laissent entrevoir quels seraient les résultats sur une aire plus étendue. Les structures d'habitat devraient permettre de dessiner les limites d'une ou de plusieurs habitations. Une quantité plus importante de mobilier céramique fournirait des précisions essentielles sur les relations culturelles de ce groupe du Néolithique final avec ceux des régions environnantes et les ossements animaux récoltés nous renseigneraient sur les pratiques d'élevage et de chasse.

Si la découverte de l'habitat du Parc La Grange apporte de nombreuses perspectives en ce qui concerne la possibilité de retrouver des sites littoraux conservés sur terre ferme, c'est surtout dans l'approche des courants culturels et de peuplement du Bassin lémanique, entre la fin du Néolithique moyen et l'âge du Bronze ancien, qu'il trouve son intérêt majeur.

Dans le Léman, le matériel du Parc La Grange constitue un premier ensemble de mobilier bien daté attribuable au Lüscherz ancien. Des parallèles proches existent sur quelques sites disposés dans un axe ouest-est: du lac d'Annecy au Valais central, de part et d'autre du Bassin lémanique.

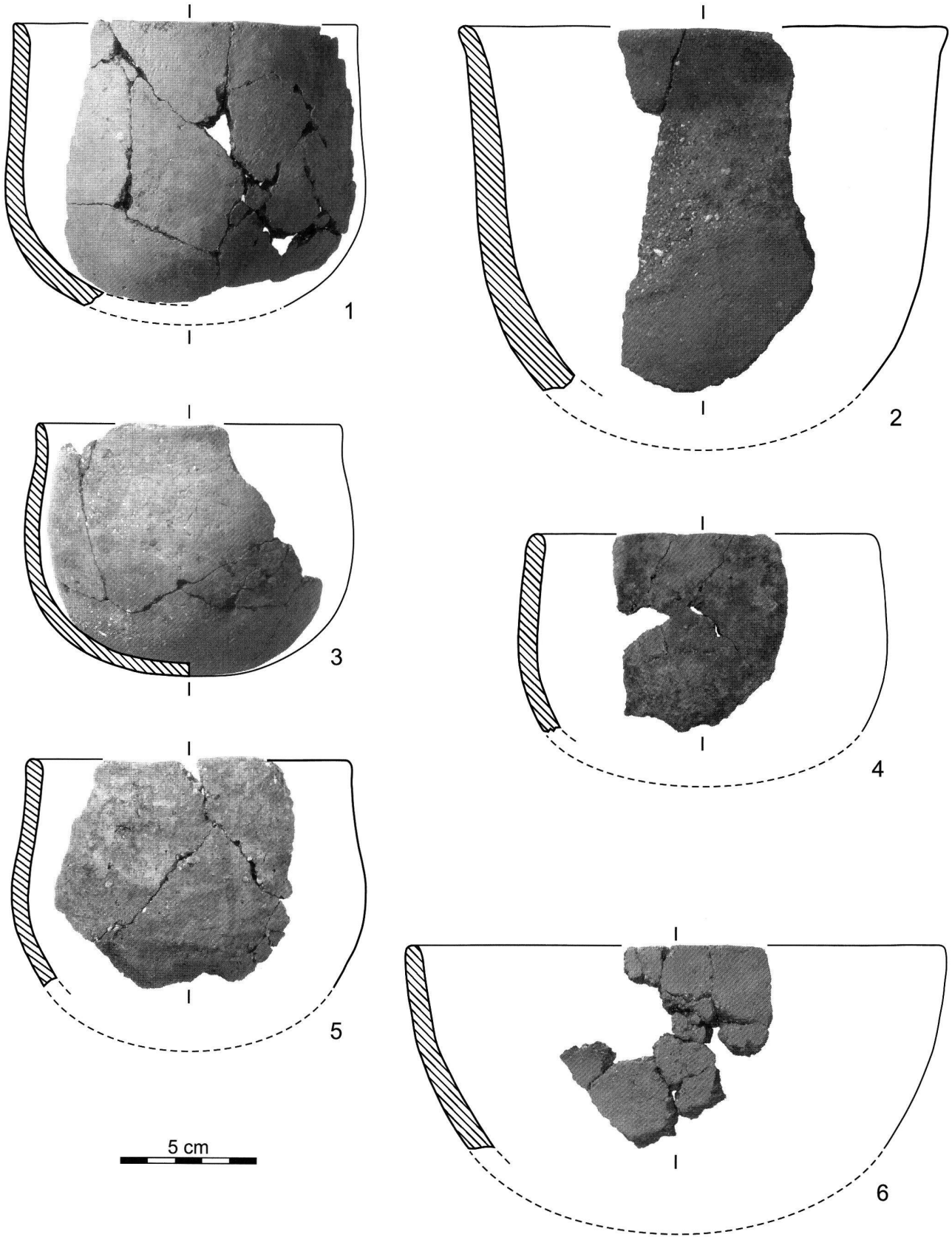
Ce mobilier trouve des comparaisons dans la vallée du Rhône française, sur les rives du lac d'Annecy, dans le Chablais et le Valais central. La céramique, en particulier en ce qui concerne les formes et les décors, s'insère nettement dans la mouvance méridionale du Néolithique final de la vallée du Rhône (Beeching 2002). Une telle situation est également décrite dans la Combe d'Ain, où P. Pétrequin interprète l'apparition de caractères culturels méridionaux en relation avec une augmentation démographique importante, à partir de 3040 av. J.-C., comme un apport de population issu du sud de la France (Pétrequin 1988; Corboud/Pétrequin 2004).

Dans le Léman, entre le Néolithique moyen, daté par une seule phase d'abattage en 3858 av. J.-C. à Corsier GE-Port et les quelques dates dendrochronologiques, entre 3094 et 3034 av. J.-C., sans mobilier associé, aucune phase d'occupation n'est pour le moment connue. Un courant de peuplement, venant de la vallée du Rhône française dans le Bassin lémanique, à partir du 30<sup>e</sup> s. av. J.-C., voire même dès le 31<sup>e</sup> s. av. J.-C., serait donc envisageable, par analogie avec le schéma proposé pour la Combe d'Ain. Une telle hypothèse nous semble beaucoup plus acceptable que des relations culturelles provenant du nord, du Jura français vers le Bassin lémanique. Il s'agirait en fait d'un peuplement parallèle de l'axe rhodanien et de la Combe d'Ain. A l'appui de cette hypothèse, on constate que les caractéristiques culturelles du Néolithique final dans le Bassin lémanique sont plus proches des sites méridionaux que des sites jurassiens de Clairvaux et de Chalain. Pour le moment, seul un élément confirme cette proposition: c'est le polissage facetté des outils en roche verte, présent dans le Léman et au sud-ouest de ce lac, mais inconnu dans les Trois Lacs et le Jura.

En définitive, cette construction est encore fragile, car basée sur un seul site lémanique ayant livré de la céramique en quantité relativement modeste. De nouvelles découvertes seront nécessaires pour poursuivre ce raisonnement et préciser les conditions du peuplement du Bassin lémanique entre le 31<sup>e</sup> et le 27<sup>e</sup> s. av. J.-C.

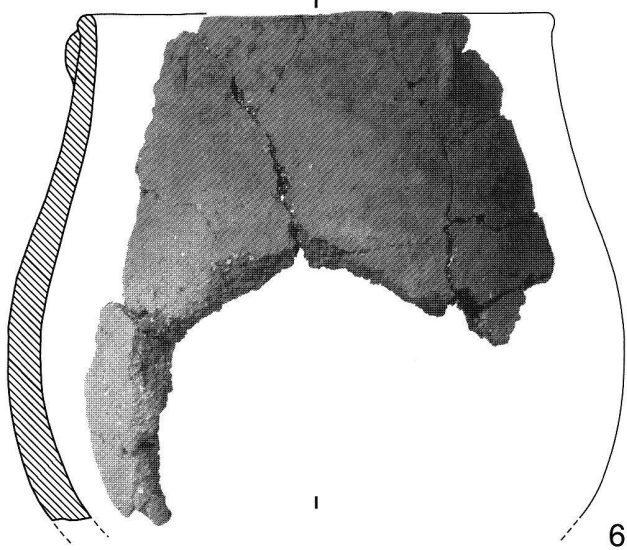
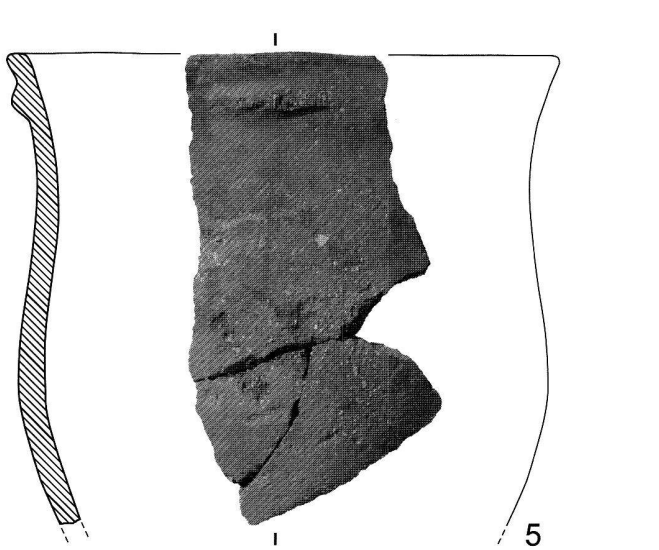
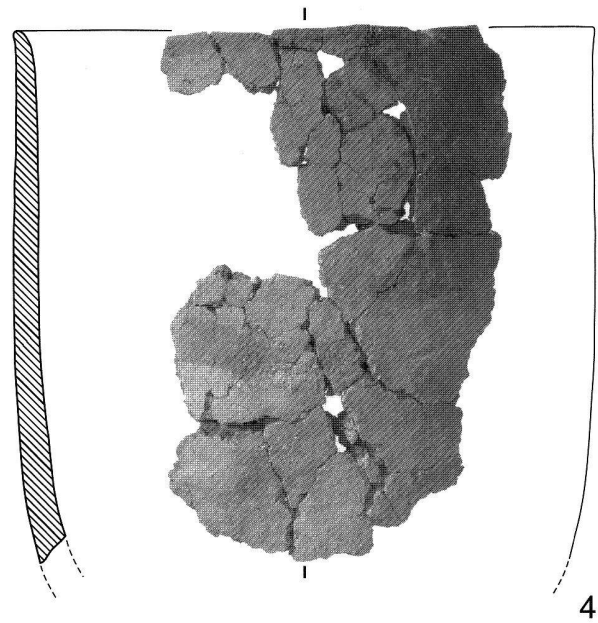
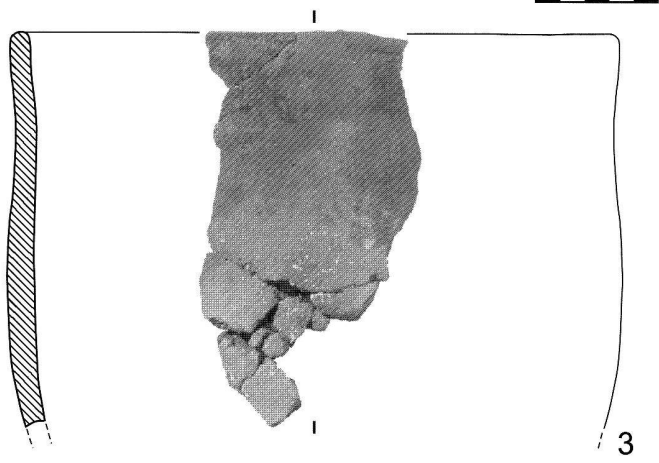
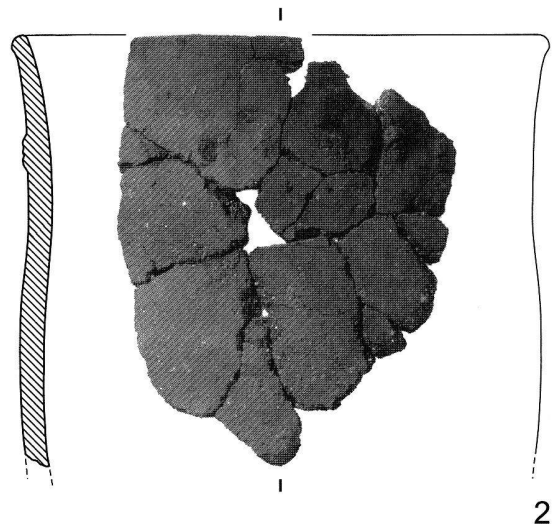
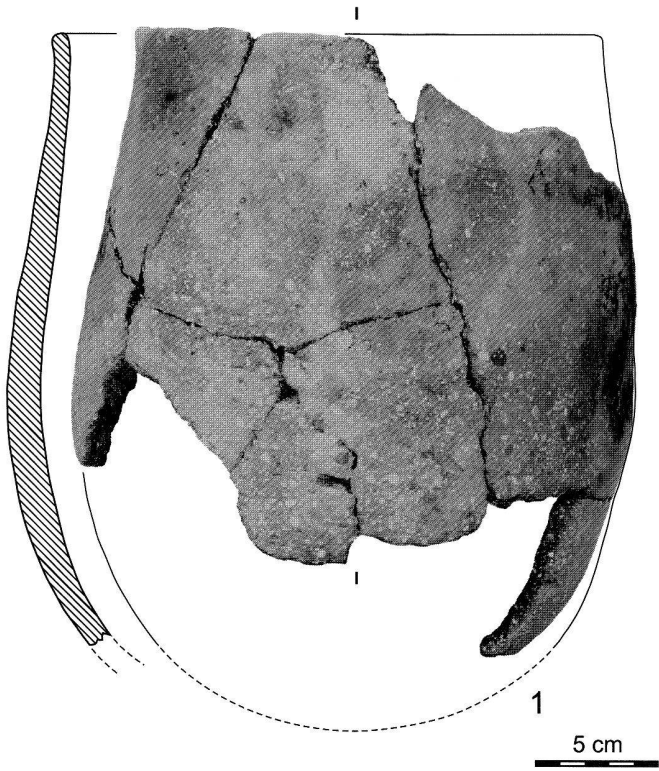
Christiane Pugin  
Pierre Corboud  
Département d'Anthropologie et d'Ecologie  
12, rue Gustave-Revilliod  
1211 Genève 24  
christiane.pugin@anthro.unige.ch  
pierre.corboud@anthro.unige.ch





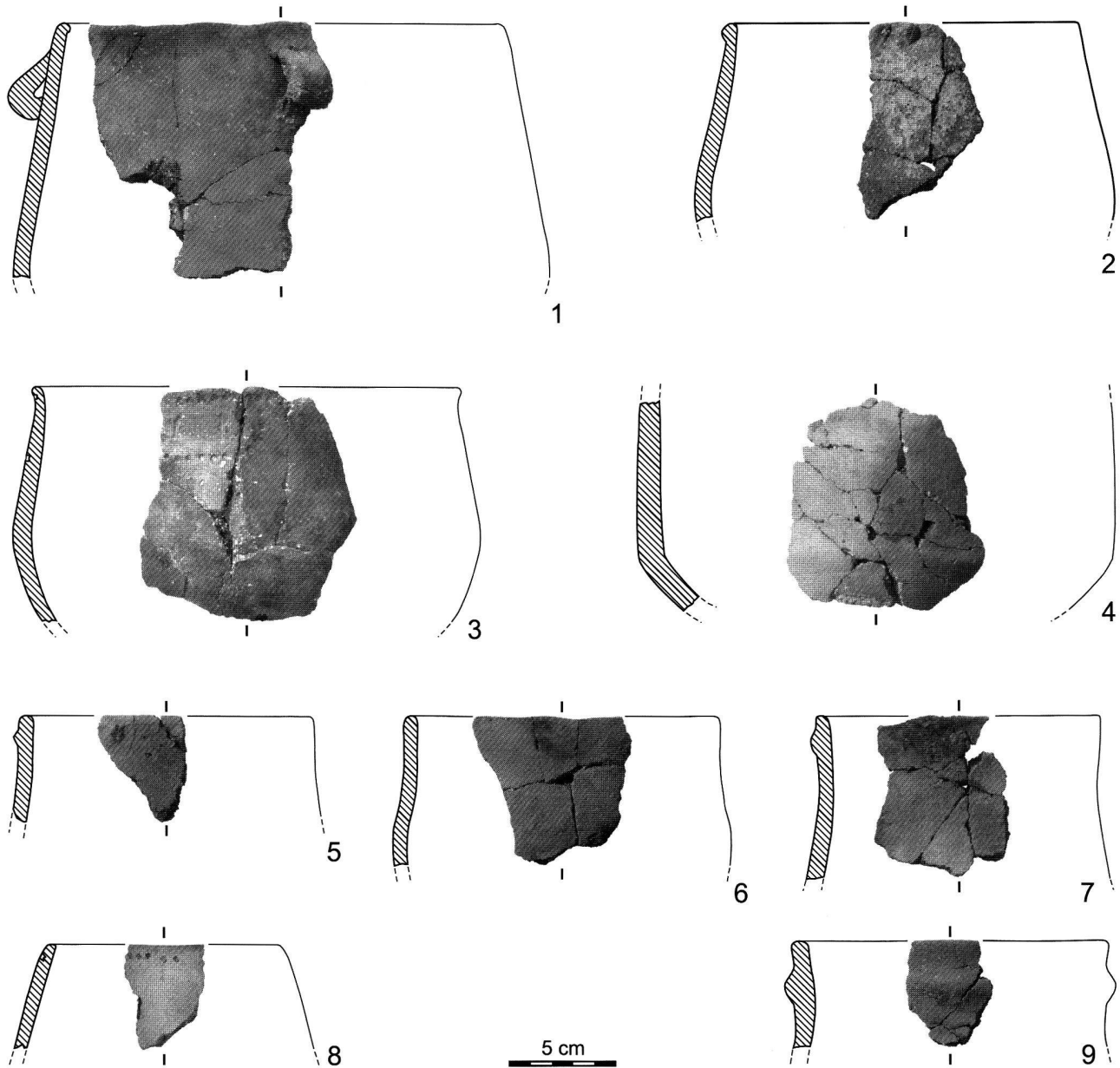
Pl. 1. Céramique, bols. Ech. 1:2.

Pl. 2. Céramique, jarres. Ech. 1:3.

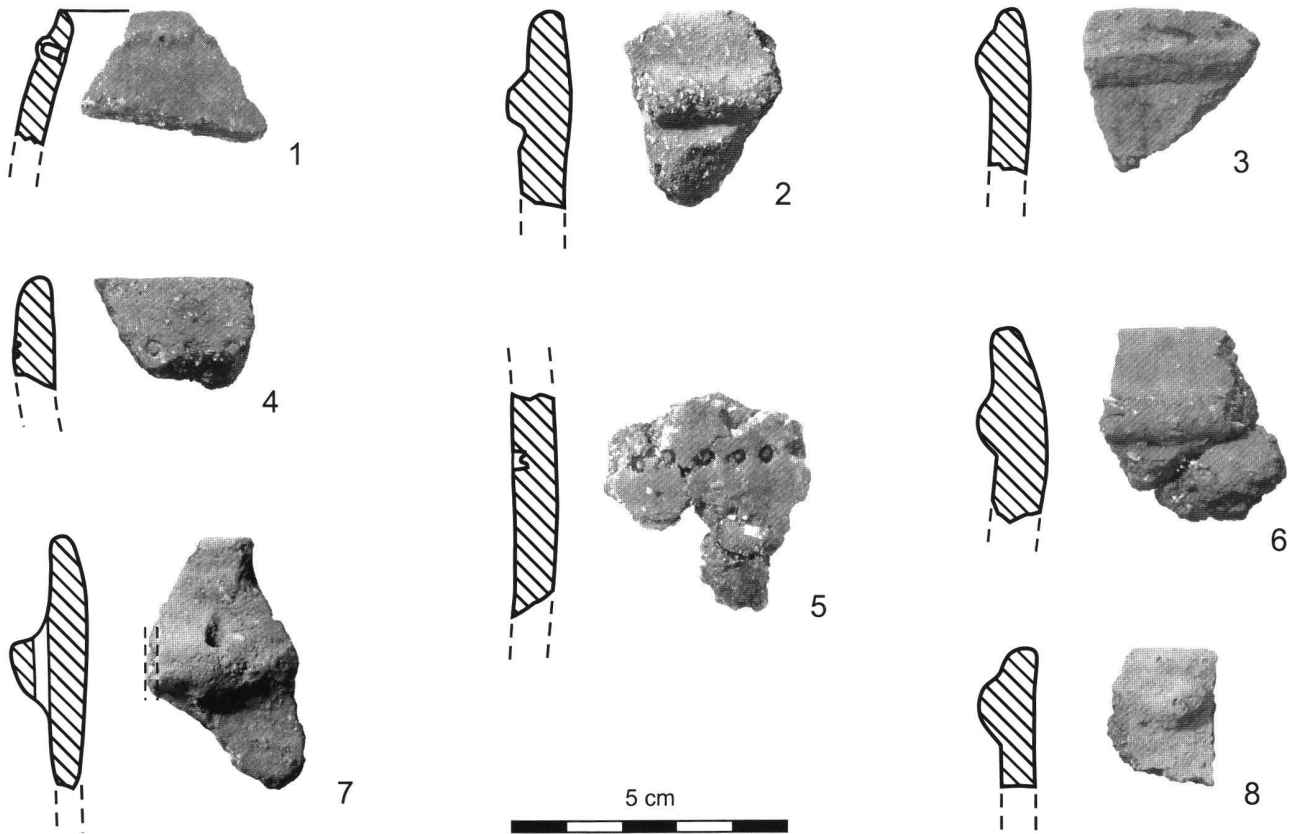




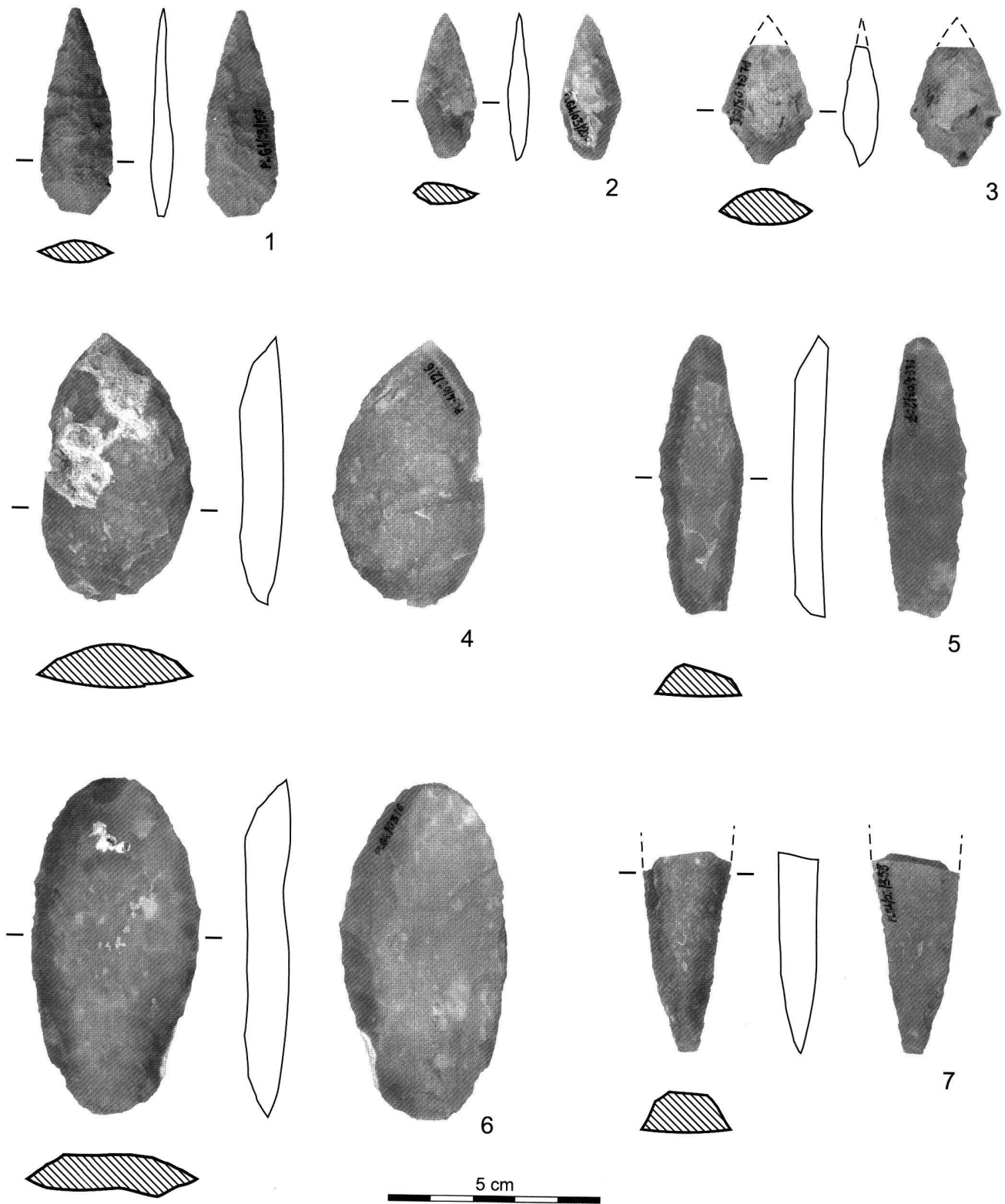
Pl. 3. Céramique, formes diverses. Ech. 1:3.



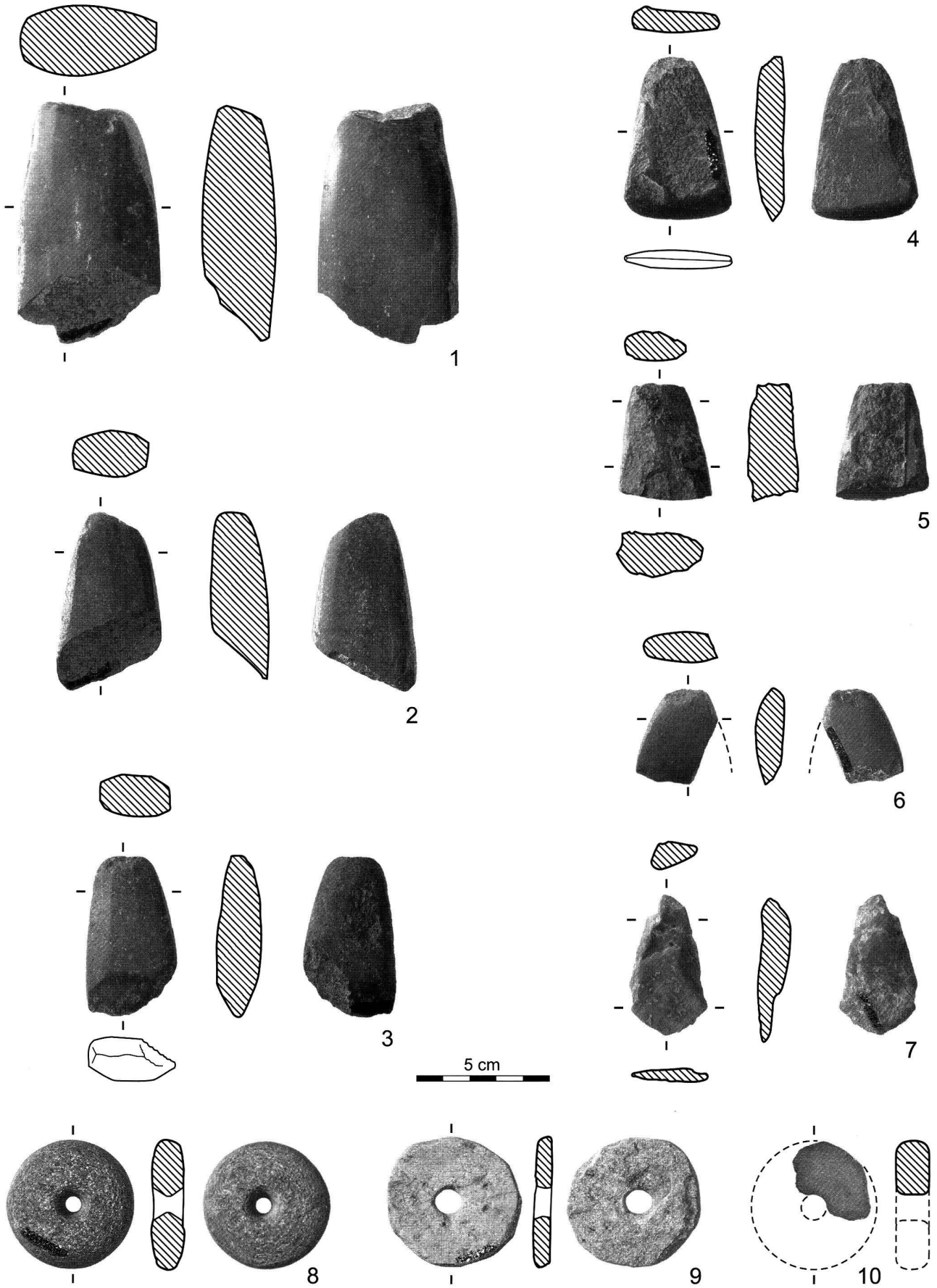
Pl. 4. Céramique, formes diverses, éléments de décors et de préhension. Ech. 1:3.



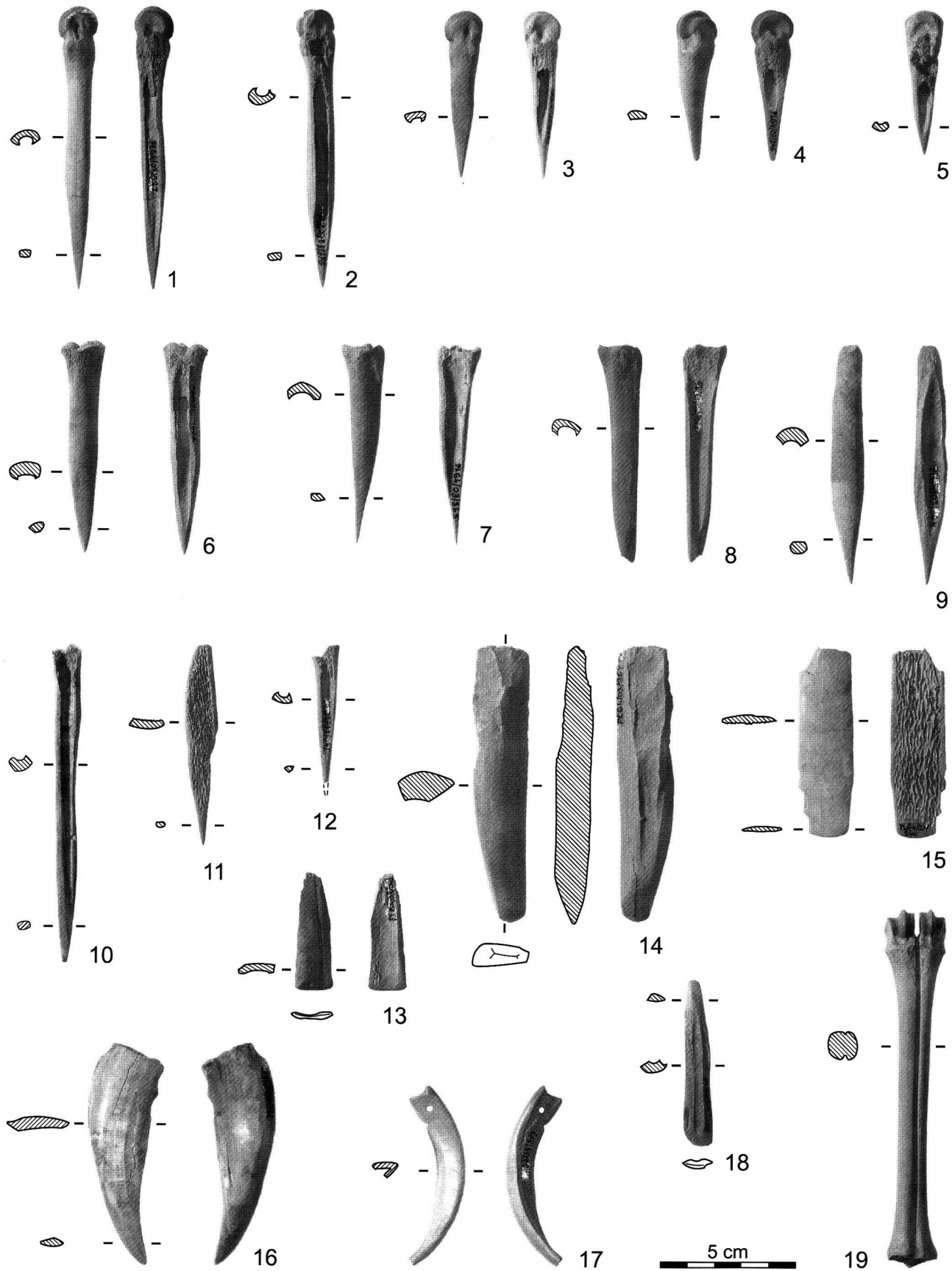
Pl. 5. Céramique, éléments de décors. Ech. 3:4.



Pl. 6. Pierre taillée, pointes de flèche, éclats à retouches obliques et poignards. Ech. 3:4.

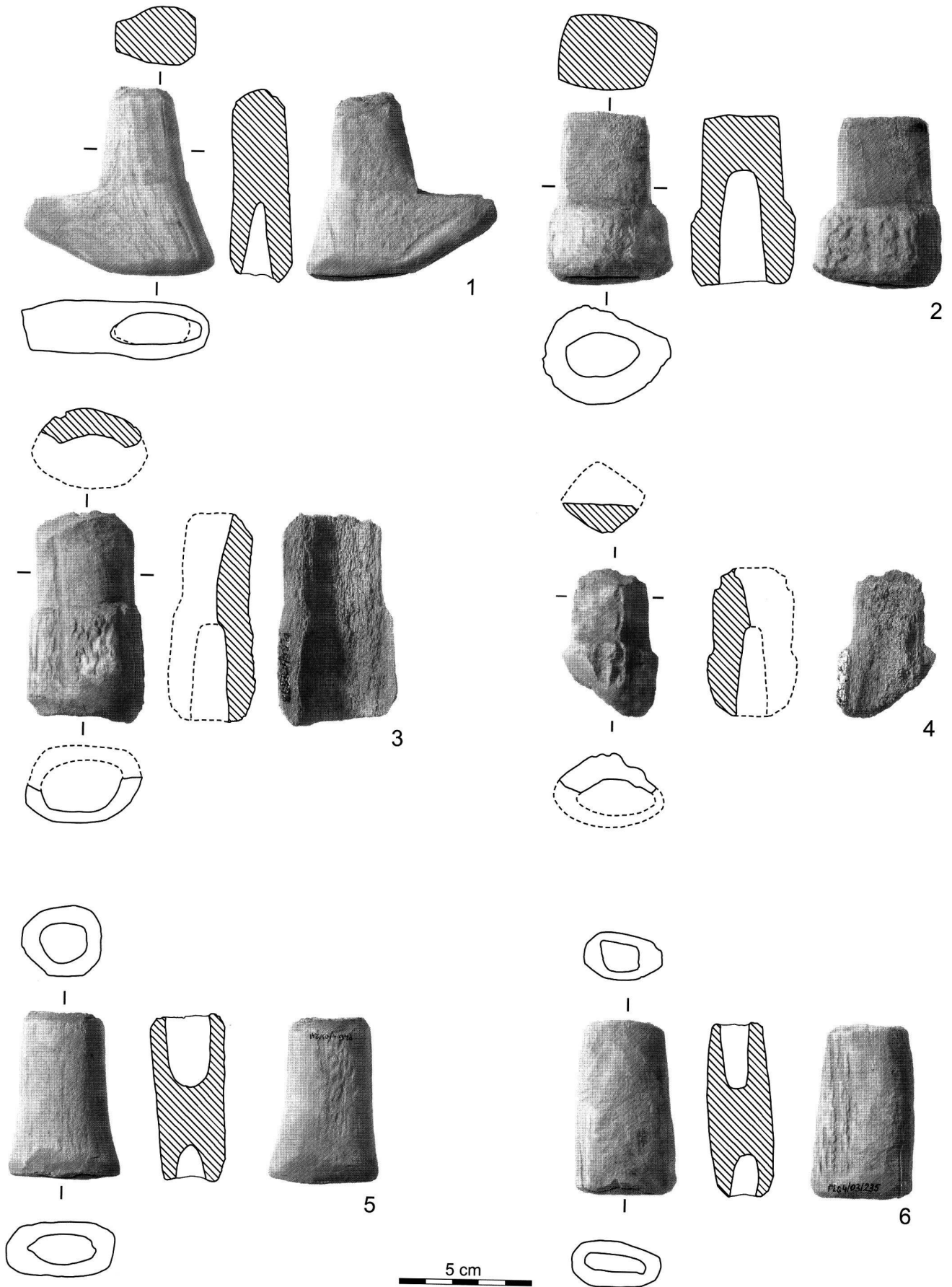


Pl. 7. Outils en roche verte et fusaiöles en pierre. Ech. 1:2.

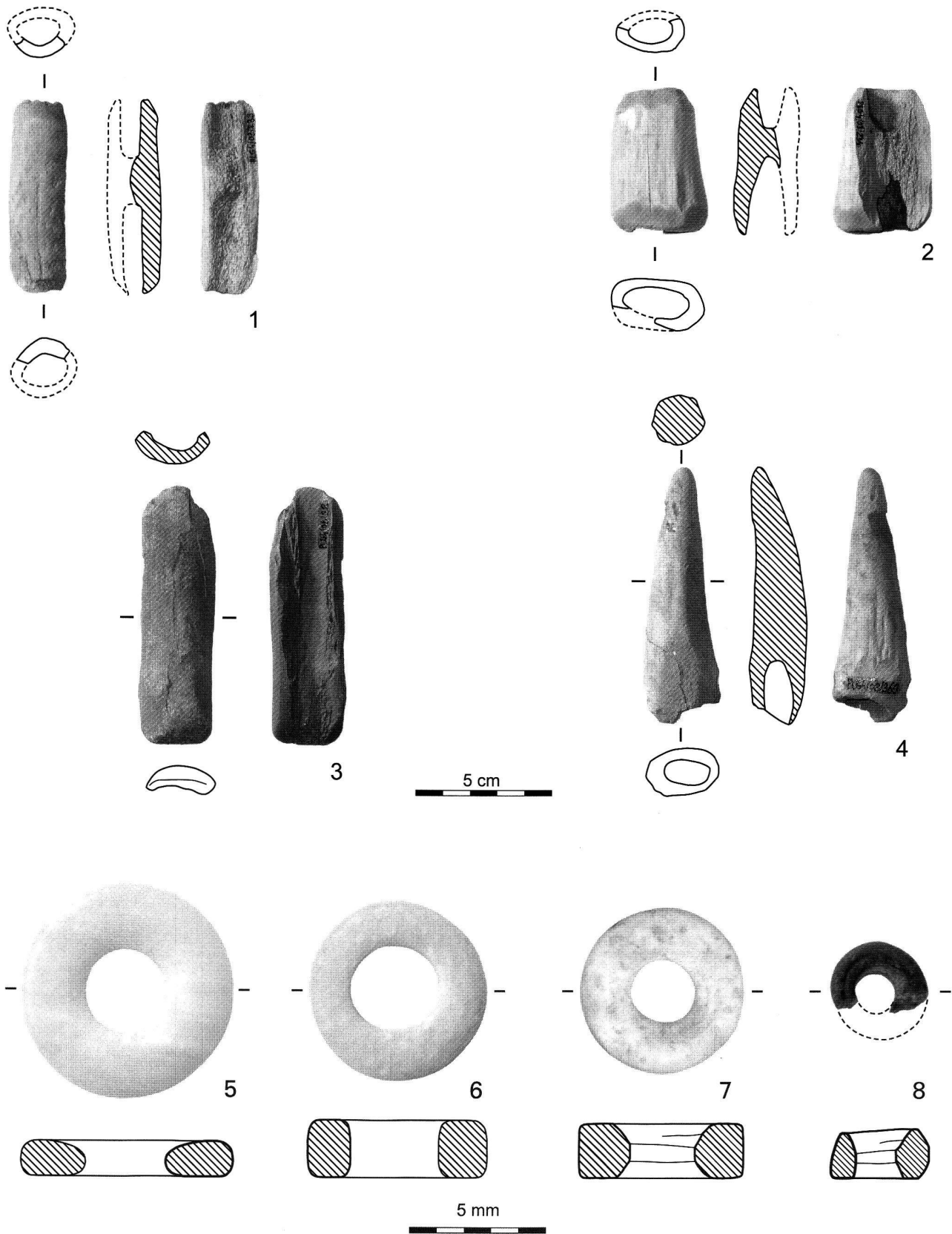


Pl. 8. Outillage en os. Ech. 1:2.





Pl. 9. Outillage en bois de cerf, gaines de hache. Ech. 1:2.



Pl. 10. Outillage en bois de cerf, gaines de hache et biseau; perles en marbre, en calcite et en roche noire. Ech. 1:2 (1-4); 5:1 (5-8).

## Bibliographie

- Baudais, D. (1995) Le camp néolithique de Savièse, La Soie. In: Gallay 1995, 91-96.
- Blondel, L. (1923) Relevé des stations lacustres de Genève. Genava 1, 88-112.
- Beeching, A. (2002) La fin du chasséen et le Néolithique final dans le bassin du Rhône moyen. In: A. Ferrari/P. Visentini (éd.) Il declino del mondo neolitico: ricerche in Italia centro-settentrionale fra aspetti peninsulari, occidentali e nord-alpini. Convegno Pordenone, 5-7-apr. 2001. Quad. del Mus. Archeol. del Friuli Occidentale; 4, 67-83.
- Campen, I./Kurella, M. (1998) Saint-Blaise/Bains des Dames, 2: sédimentologie, stratigraphie et datation d'un site archéologique. Archéol. Neuchâteloise 22. Neuchâtel.
- Camps-Fabrer, H./D'Anna, A. (1980) Le gisement de Miouvin (Istres, Bouches du Rhône) et la question du Néolithique final en Provence. In: J. Guilaine (éd.) Le groupe de Vézère et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne. Colloque Narbonne, 3-4 juin 1977, 165-170. Paris.
- Castella, A.-C. (1987) Le site Horgen de Gletterens Les Grèves (Fribourg, Suisse): céramique et autres catégories de matériel: campagne de fouille de (1981). Trav. de diplôme non publié archéol. préhist., Université de Genève.
- Corboud, P. (à paraître) Les sites préhistoriques littoraux du Léman: contribution à la connaissance du peuplement préhistorique dans le Bassin lémanique. CAR. Genève/Lausanne.
- Corboud, P./Pétrequin, P. (2004) Les sites préhistoriques littoraux du Léman et leurs relations avec le Jura français. In: Sur les traces des palafittes. AS 27, 2, 54-64.
- Corboud, P./Pugin, C. (1992) Les stations littorales de Morges Vers-l'Eglise et des Roseaux: nouvelles données sur le Néolithique récent et le Bronze ancien lémaniques. ASSPA 75, 7-36.
- (2004) Une station littorale préhistorique du Néolithique final découverte au Parc de La Grange. Genava n.s. 52, 183-190.
- Danerol, A./Orcel, A./Orcel, C. et al. (1991) Delley/Portalan II, 2: Les villages néolithiques révélés par la dendrochronologie. Archéol. fribourgeoise 7. Fribourg.
- Egger, H./Gassmann, P. (1985) Stand der Jahrringchronologien in der Westschweiz. In: B. Becker/A. Billamboz/H. Egger et al., Dendrochronologie in der Ur- und Frühgeschichte: die absolute Datierung von Pfahlbausiedlungen nördlich der Alpen im Jahrringkalender Mitteleuropas. Antiqua 11, 46-55. Basel.
- Favre, S./Mottet, M. (1990) Le site du Petit-Chasseur III à Sion VS: MXII, un dolmen à soubassement triangulaire du début du III<sup>ème</sup> millénaire. AS 13, 3, 114-123.
- (1995) Le site du Petit-Chasseur III et le dolmen M XII. In: Gallay 1995, 113-118.
- Francillon, F./Gallay, A. (1978) Fouille subaquatique de sauvetage sur la station lacustre de Morges - la Poudrière. AS, 1, 2, 55-57.
- Gallay, A. (éd.; 1995) Dans les Alpes, à l'aube du métal: archéologie et bande dessinée. Cat. d'exposition, Sion sept. 1995-janv. 1996. Sion.
- Giligny, F. (1993) La variabilité des récipients céramiques au Chalcolithique moyen-récent jurassien (3400-2400 av. J.-C.): analyse archéologique d'un système d'objets. Thèse de doctorat non publiée Univ. Paris I-Panthéon-Sorbonne.
- (1997) La céramique de Chalain 3. In: P. Pétrequin (éd.) Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-Lacs et de Chalain (Jura). 3, Chalain station 3 (3200-2900 av. J.-C.), vol. 2, Archéol. et culture matérielle, 327-362. Paris.
- Giligny, F./Maréchal, D./Pétrequin, P. (1995) La séquence Néolithique finale des lacs de Clairvaux et de Chalain (Jura): essai sur l'évolution culturelle. In: Voruz 1995, 313-346.
- Giligny, F./Michel, R. (1995) L'évolution des céramiques de 2920 av. J.-C. dans la région des Trois-Lacs (Suisse occidentale). In: Voruz 1995, 347-361.
- Hefti-Out, S. (1977) Die Keramik der neolithischen Ufersiedlung Yvonand 4. Schriften des Seminars für Urgesch. der Univ. Bern 1. Bern.
- Honegger, M. (1995) Barmaz I, Collombey-Muraz. In: Gallay 1995, 85-90.
- (2001) L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final en Suisse. Monogr. du CRA / Centre de rech. archéol.; 24. Paris: Eds du CNRS.
- Kaenel, G. (1976) La fouille du Garage-Martin-1973: précisions sur le site de Clendy à Yverdon (Néolithique et Age du Bronze). CAR 8. Lausanne: Bibl. hist. vaudoise.
- Lambert, G.-N. (1988) Dendrochronologie et Néolithique dans l'Est de la France: Clairvaux-Lacs (Jura), stations II et IV; Chalain (Marigny, Jura), station 2AC. In: P. Pétrequin (éd.) Du Néolithique moyen II au Néolithique final au Nord-Ouest des Alpes. Colloque interrégional sur le Néolithique de l'Est de la France 12, Lons-le-Saunier, 11-13 oct. 1985, 215-219. Lons-le-Saunier.
- Le Royer, A. (1922) La technique du relevé topographique des stations lacustres. Archives suisses d'anthrop. générale 4, 255-258.
- Marguet, A. avec la collab. de Billaud, Y., Magny, M. (1995) Le Néolithique des lacs alpins français: bilan documentaire. In: Voruz 1995, 167-196.
- Marguet, A., Billaud, Y. (1998) Le Néolithique dans les lacs alpins français: bilan des travaux récents. In: Section 9: Néolithique du Proche-Orient et d'Europe. Int. congress of prehist. and protohist. sci. 13, Forli, 8-14 sept. 1996, vol. 3, 211-219. Forli.
- Michel, R. (2002) Saint-Blaise/Bains des Dames. 3, typologie et chronologie de la céramique néolithique: céramostratigraphie d'un habitat lacustre. Archéol. neuchâteloise 27. Neuchâtel.
- Moscariello, A./Pugin, A./Wildi, W. (1991) Déglaciation würmienne dans des conditions lacustres à la terminaison occidentale du bassin lémanique (Suisse occidentale et France). Eclogae Geologicae Helvetiae 91, 185-201.
- Orcel, A./Orcel, C. (1985) Laboratoire romand de dendrochronologie. In: B. Becker/A. Billamboz/H. Egger et al., Dendrochronologie in der Ur- und Frühgeschichte: die absolute Datierung von Pfahlbausiedlungen nördlich der Alpen im Jahrringkalender Mitteleuropas. Antiqua 11, 56-61. Basel.
- Orcel, C./Orcel, A./Hurni, J.-P. et al. (1995) Yverdon-les-Bains VD, Avenue des Sports. In: ASSPA 78, 195.
- Ozainne, S. (2003) L'industrie osseuse du Néolithique final de Delley-Portalan II (Fribourg). In: M. Besse/L.-I. Stahl Gretsches/Ph. Curdy (éds.) Constellation: hommage à Alain Gallay. CAR 95, 193-205. Lausanne.
- Pétrequin, P. (1988) Le passage Néolithique moyen II/Néolithique final dans le Jura. In: P. Pétrequin (éd.) Du Néolithique moyen II au Néolithique final au Nord-Ouest des Alpes. Colloque interrégional sur le Néolithique de l'Est de la France 12, Lons-le-Saunier, 11-13 oct. 1985, 33-62. Lons-le-Saunier.
- Picard, L. (1979) Le site de Morges la Poudrière: étude du silex et de la céramique. Trav. de diplôme non publié, Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. Genève.
- Schifferdecker, F./Boisauvert, J.-L. (1984) La céramique du Néolithique récent dans la région des trois lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat (Suisse): essai de définition et évolution. In: Eléments de pré- et protohistoire européenne: hommage à Jacques-Pierre Millotte. Annles littéraires de l'Univ. de Besançon 299, 251-264. Paris.
- Schuab, H. (1999) Archéologie de la 2<sup>e</sup> Correction des Eaux du Jura. 2, Les premiers paysans sur la Broye et la Thielle. Archéol. fribourgeoise 14. Fribourg.
- Strahm, Ch./Stämpfli, H.R. (1965-1966) Ausgrabungen in Vinelz 1960. JbBHM 45/46, 283-320.
- Strahm, Ch./Wolf, C. (1990) Das Neolithikum der Westschweiz und die Seeufersiedlungen von Yverdon-les-Bains. In: Schweiz. Landesmuseum (Hrsg.) Die ersten Bauern: Pfahlbau funde Europas. Forschungsbericht zur Ausstellung Zürich, 28. Apr.-30. Sept. 1990. 1, Schweiz, 331-343. Zürich.
- Thirault, E. (2004) Echanges néolithiques: les haches alpines. Préhistoires 10. Montagnac.
- von Burg, A./Hapka, R. (1998) Boudry, Chézard (NE). ASSPA 81, 258.
- Voruz, J.-L. (1977) L'industrie lithique de la station littorale d'Yvonand: exemple d'étude de typologie analytique. CAR 10. Lausanne.
- (1985) Outillage osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique jurassien. In: H. Camps-Fabrer (éd.) L'industrie en os et bois de cervidé durant le Néolithique et l'âge des Métaux. Réunion du groupe de travail No 3 sur l'industrie de l'os préhist. 3, Aix-en-Provence, 26-28 oct. 1983, 83-89. Paris.
- (1989) L'outillage en os et en bois de cerf. In: P. Pétrequin (éd.) Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux-Lacs (Jura). 2, Le Néolithique moyen. Archéol. et culture matérielle, 313-348. Paris.
- (éd.; 1995) Chronologies néolithiques: de 6000 à 2000 ans avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Colloque, Rencontre sur le Néolithique de la région Rhône-Alpes 11, Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992. Docum. du Dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. de Genève 20. Ambérieu-en-Bugey.
- Winiger, A. (2003) Concise (Vaud): une stratigraphie complexe en milieu humide. In: M. Besse/L.-I. Stahl Gretsches/Ph. Curdy (éds.) Constellation: hommage à Alain Gallay. CAR 95, 207-228. Lausanne.
- Winiger, J. (1989) Bestandsaufnahme der Bielerseestationen als Grundlage demographischer Theoriebildung. Ufersiedlungen am Bielersee 1. Bern.
- Wolf, C. (1990-1991) Les relations entre les cultures du Midi de la France et de Suisse occidentale au Néolithique récent et final. In: Le Chalcolithique en Languedoc: ses relations extra-régionales. Colloque int. en hommage au Dr Jean Arnal, Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault), 20-22 sept. 1990. Archéol. en Languedoc 1990-1991, 337-346. Lattès.
- (1993) Le site littoral d'Yverdon, Avenue des Sports (canton de Vaud): une étude du développement culturel et chronologique de la fin du Néolithique de Suisse occidentale et des régions voisines. Freiburger archäol. Studien 1, CAR 59. Lausanne.
- (1995) Chronologie et terminologie du Néolithique récent et final en Suisse occidentale. In: Voruz 1995, 363-379.